



Programme des Nations Unies pour le Développement
Pays : République Démocratique du Congo
DOCUMENT DE PROJET ¹

Intitulé du projet : Renforcement des capacités du secteur agricole en RDC pour une planification et une réponse aux menaces additionnelles que représentent les changements climatiques sur la production et la sécurité alimentaires

Résultat(s) UNDAF : d'ici à 2012, les indicateurs pour les OMD 2, 4, 5 et 7 sont améliorés

Résultat Primaire Environnement et développement durable du Plan Stratégique du PNUD : promotion de l'adaptation aux changements climatiques

Résultat Secondaire Plan Stratégique du PNUD: Des capacités renforcées des pays en développement pour intégrer les politiques d'adaptation au changement climatique dans les plans nationaux de développement sur la base d'une meilleure compréhension des liens entre le climat et d'autres questions de développement et impacts différenciés selon le genre.

Résultat(s) CP attendus : Des activités prioritaires d'adaptation aux effets extrêmes des changements climatiques sont initiées.

Produit (s) CPAP attendu (s) : Des activités prioritaires d'adaptation aux effets extrêmes des changements climatiques sont initiées. Les petits producteurs et les populations rurales disposent des variétés de riz et de manioc résistants et adaptées aux risques liés au changement climatique, et des techniques de culture appropriées sont sélectionnées.

Entité/partenaire d'exécution : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Eaux et Forêts.

¹ Concerne les projets financés par le FEM et appuyés par le PNUD dans la mesure où cela comprend des exigences spécifiques au FEM.

Organisme d'exécution/partenaires responsables : PNUD

Brève présentation

Le présent projet se veut une réponse à la variabilité accrue induite par les changements climatiques, dans les différentes zones agro-climatiques, et ses impacts sur le secteur agricole en RDC. La majorité de la population vit grâce aux revenus issus de ce secteur. Bien que de plus fortes précipitations soient attendues dans la plupart des régions du pays, les prévision-types de répartition de la pluviométrie (temporaire) restent incertaines. Cependant, il existe une forte probabilité de sécheresses intra-saisonniers plus longues. Le projet vise à réduire la vulnérabilité au sein des populations rurales dans quatre sites sélectionnés, à travers la promotion : du renouvellement du matériel agro-génétique par l'apport de matériel génétique plus adapté aux conditions climatiques attendues, ainsi que la création ou le renforcement du mécanisme d'appui au secteur agricole (services de vulgarisation, outils technologiques, informations agro-météorologiques et planification) du niveau local aux niveaux provinciaux et nationaux. Le projet comprend également des activités de réhabilitation et de reconstruction, notamment la décentralisation et de réforme du secteur public, et des mesures d'adaptation appropriées pour une prise en compte des spécificités régionales.

Date de démarrage: Janvier 2010
Date d'achèvement: Mars 2015

Mode de Gestion : NEX
PAC Meeting Date

TBD

Ressources totales requises US\$ 6.050.000

Ressources totales allouées US\$ 6.050.000

- FEM /LDCF) US\$ 3.000.000
- Autre:
 - Agriculture (Parallèle) US\$ 3.000.000
 - PNUD (Cash) US\$ 50.000

Accepté par (**Gouvernement**):

Date/Mois/Année

Accepté par (**Organisme d'exécution /Partenaire de mise en oeuvre**):

Date/Mois/Année

Accepté par (**PNUD**) : Date/Mois/Année

Date/Mois/Année

Table des Matières

Liste de sigles et abréviations	4
Liste d'annexes.....	5

1. Etat des lieux.....	des Erreur !
Signet non défini.	
1.1. Problème induit par les changements climatiques.....	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Causes profondes.....	9
1.3. Solution à long terme et obstacles à la réalisation de la solution.....	11
1.4. Etat des lieux des parties prenantes	13
2. Stratégie	21
2.1. Justification du projet et conformité réglementaire	24
2.1. Appropriation par le pays : éligibilité et motivation.....	25
2.2. Principes de conception et considérations stratégiques	27
2.3. Objectif, résultats et produits/activités	29
2.4. Indicateurs principaux, risques et hypothèses.....	36
2.5. Coût-efficacité	37
2.6. Durabilité.....	Erreur ! Signet non défini.
2.6. Reproductibilité	39
3. Cadre de résultats du projet.....	42
4. Budget global et plan de travail.....	46
5. Dispositif de gestion.....	51
6. Cadre de suivi et évaluation.....	55
7. Contexte juridique	61
8. Annexes.....	67

Liste de sigles et abréviations

Français	Anglais	
ANCR	NCSA	Autoévaluation Nationale des besoins en Capacités à Renforcer National Capacity Self-Assessment
BAD	AfDB	Banque Africaine de Développement African Development Bank
BM	WB	Banque Mondiale World Bank
CCCC	UNFCCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques UN Framework Convention on Climate Change
CRGM		Centre des Recherches Géologiques et Minières Geological and Mining Research Centre
DDD		Direction du Développement Durable Sustainable Development Directorate
DSCR	PRSGP	Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté Poverty Reduction and Growth Strategy
DSRP	PRSP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Poverty Reduction Strategy Paper
FAO		Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture Food and Agriculture Organization
FEM	GEF	Fonds pour l'Environnement mondial Global Environment Facility
FIDA	IFAD	Fond International pour le Développement de l'Afrique International Fund for Agricultural Development
IGC		Institut Géographique du Congo Congo Geographic Institute
INEAC		Institut National pour les Etudes Agronomiques au Congo National Institute for Agronomic Studies of Congo
INERA		Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques National Institute for Agronomic Research and Studies
LEG		Groupe d'Experts des Pays les moins avancés LDC Expert Group
MAGICC-SCenGen		Model for Assessment of Greenhouse-gas Induced Climate Change Scenario Generator
MECN-EF		Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature, Eaux et Forêts Ministry of Environment, Conservation of Nature, Water and Forests
ONG	NGO	Organisation Non Gouvernementale Non-Governmental organization
PANA	NAPA	Plan National d'Adaptation aux changements climatiques National Adaptation Programme of Action
PMURR		Programme Multisectoriel d'Urgence de Reconstruction et de Réhabilitation Multisectorial Emergency Reconstruction and Rehabilitation Programme
PNAE		Plan National d'Action Environnementale National Environmental Plan of Action
PNSAR		Programme National de relance du Secteur Agricole et Rural National Programme for the rehabilitation of the Agriculture and rural sectors
PRESAR		

PNUD	UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement UN Development Programme
RDC	DRC	République Démocratique du Congo Democratic Republic of Congo
SIG	GIS	Systèmes d'Information Géographique Geographic Information Systems
SPIAF		Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestier Permanent service for inventory and forestry planning
UE	EU	Union Européenne European Union
UNIKIN		Université de Kinshasa University of Kinshasa
UNILU		Université de Lubumbashi University of Lumumbashi

Liste d'annexes

Annexe 1 : Analyse des risques

Annexe 2 : Page de signatures Pays

Annexe 3 : Termes de référence

Annexe 4 : Principaux rapports d'évaluation

Annexe 5 : Rapport de la phase de préparation de projet

Annexe 6 : Analyse climatique des sites du projet

1. Etat des lieux

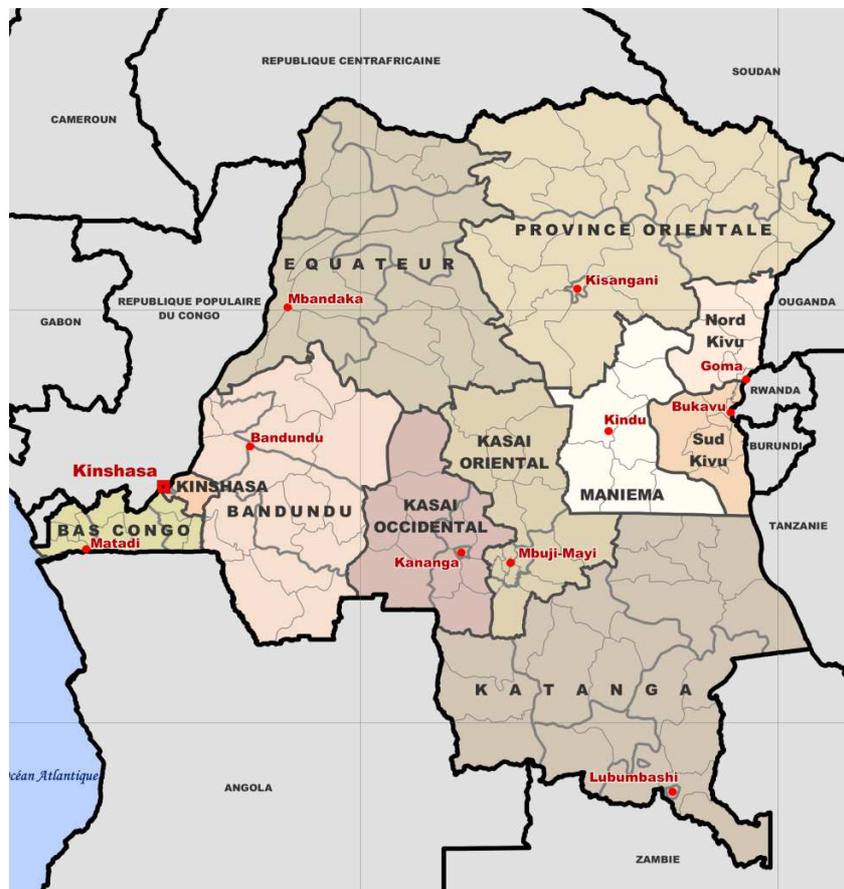


Figure 1 : La République Démocratique du Congo
+.

Conditions climatiques générales

La RDC est soumise à des conditions climatiques variées en raison de sa position à cheval sur l'équateur, de sa diversité géomorphologique et tout simplement de la taille du pays. Ces conditions climatiques comportent des caractéristiques équatoriales, tropicales et montagneuses. Les précipitations annuelles moyennes varient entre 800 mm et 2000 mm, tandis que les températures annuelles moyennes varient entre 24°C et 26°C. L'humidité relative descend rarement en dessous de 70%, même pendant la saison sèche.

Prévisions des changements climatiques

Les modèles climatiques présentent une variété de scénarii possibles en matière de changements climatiques dans le pays. L'intensité des précipitations devrait s'accroître dans l'ensemble, mais les modèles ne s'accordent pas sur la manière dont les eaux de ruissellement, élément de mesure de la quantité d'eau disponible, vont changer. La période maximale entre les jours pluvieux (un indicateur de sécheresse saisonnière) devrait augmenter. Un modèle climatique en particulier prévoit que le pays deviendra plus humide d'ici à la fin du siècle. La quantité maximale de pluie qui tombe sur toute période de 5 jours (une simulation pour un cas d'orage extrême) devrait s'accroître².

Des changements dans la pluviométrie ont déjà été ressentis au cours de la dernière décennie. La Communication Nationale Initiale et le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) de la RDC ont documenté des changements observés et attendus concernant la température et les précipitations liées aux changements climatiques, ainsi que leurs impacts sur le développement en général et dans la production et la sécurité alimentaire en particulier. L'on prévoit que d'ici à 2050, la température annuelle moyenne pourrait augmenter de 2,5 à 3,7°C avec des sécheresses saisonnières plus fréquentes et plus longues, conduisant ainsi à d'importantes perturbations dans les calendriers agricoles.

Les impacts des changements climatiques devraient être ressentis différemment dans chacune des zones climatiques du pays, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous (Tableau 1), qui représente des exemples de prévisions pluviométriques dans différents endroits du pays à l'horizon 1990, 2050 et 2100. L'on s'attend à ce que la pluviométrie annuelle moyenne s'accroisse dans plusieurs régions du pays, tandis que des événements climatiques extrêmes augmenteront en intensité et en fréquence. D'autre part, une pluviométrie *réduite* sera observée dans la partie sud du pays, notamment dans la ceinture des savanes tropicales, où vit plus de 70% de la population rurale. Par exemple, d'ici à 2020, la province du Katanga, en particulier, pourrait connaître une saison de pluies substantiellement plus courte par rapport à aujourd'hui (l'annexe 7 présente une synthèse des données sur des paramètres clés de pluviométrie rassemblés sur les sites du projet identifiés au cours de la phase PPG).

Tableau 1

Exemple -Ville	Année	Pluviométrie (mm)	Température (°C)
Kinshasa	1990	1530	25,0

² Extrait du Portail Climat de la Banque Mondiale, <http://sdwebx.worldbank.org/climateportal/home.cfm?page=globemap&undpcc=cd>

	2050	1652	27,5
	2100	1753	28,2
Bandundu	1990	1440	24,9
	2050	1531	24,7
	2100	1622	28,4
Kindu	1990	1165	25,2
	2050	1213	28,2
	2100	1252	29,1
Matadi	1990	1031	25,2
	2050	1017	28,4
	2100	1002	29,1
Lubumbashi	1990	1262	20,4
	2050	1232	23,7
	2100	1147	24,7

Problèmes liés aux changements climatiques

Les changements actuels qui affectent les cycles saisonniers et d'autres paramètres agro-climatiques menacent directement la production de denrées alimentaires de base pour les communautés rurales et ont, par extension, de graves implications potentielles pour la sécurité alimentaire, déjà précaire, de l'ensemble de la population congolaise. L'agriculture congolaise – qui constitue la source de revenus pour 90% de la population du pays – continue d'être exclusivement pluviale et/ou transhumante. Avec le changement de pluviométrie, notamment à travers des saisons de pluies écourtées, une variabilité prononcée au cours des saisons de pluies, ou avec l'augmentation de la température moyenne du sol (affectant ainsi la croissance de cultures), les récoltes sont menacées et les populations rendues vulnérables, aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Tout porte à croire que les changements climatiques et leurs effets sur les tendances pluviométriques et les températures finiront par exacerber la vulnérabilité des populations rurales en RDC ; des populations qui dépendent presque exclusivement de l'agriculture pluviale et des trois principales denrées de base comme sources de revenus. Cette incertitude croissante – combinée avec la faible capacité à gérer les risques climatiques et le nombre limité de mécanismes d'adaptation disponibles – pourrait constituer des obstacles supplémentaires à l'atteinte de la sécurité alimentaire et du développement social parmi les populations pauvres et

particulièrement dans les communautés rurales.

1.2. Causes profondes

Les capacités d'adaptation chez les paysans et au sein des services agricoles se révèlent être limitées en raison de plusieurs facteurs "non climatiques". Ensemble, ces facteurs constituent les causes profondes de vulnérabilité des cultivateurs congolais. Parmi les plus sérieuses, figurent :

a) Le haut niveau de pauvreté et d'insécurité alimentaire au sein des populations rurales : selon les estimations, 52% de la population vit dans l'extrême pauvreté, et 38% souffre de malnutrition chronique (avec des disparités importantes entre les régions). De même, les niveaux de santé et d'éducation sont bas dans les zones rurales. Cette situation donne lieu à une situation de forte vulnérabilité à tout changement de la productivité alimentaire en réponse à la variabilité du climat ou des changements climatiques. En outre, les populations rurales dépendent excessivement des cultures vivrières, d'où la faiblesse des moyens de diversification de leurs sources de revenus qui accroît leur vulnérabilité aux chocs climatiques.

b) Un faible niveau de mécanisation : en dépit de son important potentiel agricole, la RDC connaît un déficit agricole constant de 30% à 40%. L'agriculture reste intensive avec de faibles rendements en raison de la gestion inadaptée des sols et de la baisse du potentiel agrogénétique qui limitent les capacités de survie des populations rurales. La plupart des petits producteurs n'ont pas accès aux outils de base et aux intrants agricoles. Par ailleurs, bon nombre de cultivateurs comptent sur du matériel génétique agricole de seconde main qui non seulement génère de faibles rendements, mais qui n'est pas non plus adapté aux changements climatiques prévus. Les services de vulgarisation agricole sont devenus inefficaces dans la plupart des zones agricoles en raison des conflits, de la détérioration du matériel et du manque chronique de ressources humaines et financières.

c) Une mauvaise gestion de l'eau et des sols : les conflits (y compris les problèmes liés au régime foncier), ainsi que la faiblesse des capacités techniques et le manque de ressources au sein des institutions agricoles n'ont pas permis une vulgarisation efficace des techniques appropriées en matière de gestion de l'eau et des sols. L'agriculture sur brûlis et la fragmentation des parcelles de terre (en moyenne 0,7 ha par propriétaire terrien) ont entraîné la déforestation et la dégradation des sols. Des sols inadaptés ou dégradés sont abandonnés.

Ainsi, beaucoup n'ont d'autre choix que la migration, ce qui limite davantage leur accès aux services de développement.

d) De faibles niveaux de capacités techniques et financières chez les cultivateurs : de faibles niveaux d'instruction, ainsi que d'importants écarts dans les moyens institutionnels d'appui à l'agriculture (services de vulgarisation, de recherche agricole) continuent de maintenir les cultivateurs dans un état de pauvreté, en limitant la production à de faibles rendements de denrées alimentaires de base (riz, manioc, maïs), uniquement avec des moyens de production rudimentaires.

e) Insuffisances des structures pour le développement et l'appui de la production : la dégradation des infrastructures liée à des conflits antérieurs ou au manque d'investissement est un facteur majeur de limitation du développement agricole, avec un accès très limité aux marchés dans certaines régions (manque de routes, infrastructures de conservation et de commercialisation). L'isolement, l'insécurité à certains endroits, et les mouvements de populations figurent aussi parmi les obstacles au développement.

L'apport de matériel génétique agricole amélioré, qui est du reste une préoccupation majeure en RDC, est perçu comme un moyen clé d'amélioration de la productivité agricole. Au niveau des ménages, la productivité reste très faible. Cette situation est en partie due à la détérioration du matériel agro-génétique, aux techniques de production agricoles obsolètes, à la fragmentation des terres, et aux faibles niveaux de capacités techniques. En outre, une dépendance excessive aux trois principales cultures de base augmente la vulnérabilité aux chocs climatiques et à une variabilité accrue. Du point de vue de la sécurité alimentaire, les populations rurales attendent de bénéficier de la diversification et de l'exploitation de l'énorme potentiel agricole de la RDC (disponibilité de terres et d'eau). Comme indiqué dans l'encadré ci-dessous, bien que la production et la consommation des trois principales denrées de base (manioc, maïs et riz) demeurent la base de l'agriculture congolaise, il existe également des potentialités de diversification avec d'autres cultures en fonction des spécificités régionales.

Denrée	Consommation (moyenne annuelle, par habitant)	Tendances
--------	--	-----------

<p>Aperçu de la consommation des denrées de base en RDC</p> <p>L'agriculture et la sécurité alimentaire en RDC dépendent fortement des trois principales denrées de bases :</p> <p>Le manioc reste le principal aliment de base en RDC, en dépit d'une baisse observée de son importance par rapport aux céréales, notamment le maïs et le riz. En 2000, la consommation moyenne de manioc par tête à Kinshasa était d'environ 145 kg de tubercules fraîches.</p> <p>Le maïs est la principale céréale cultivée en RDC et a gagné en importance au cours de ces dernières années. A Kinshasa, par exemple, la consommation annuelle par habitant de maïs est passée de 2,84 kg en 1975 à 6,68 kg en 2000, soit une augmentation de 235%.</p> <p>La consommation de riz à Kinshasa a progressé de 4,91 kg/habitant en 1975 à 13,09 kg en 2000, soit une augmentation de 270 % (riz local) ; quant à la consommation de riz importé, elle est aussi passée de 3,50 kg à 8,42 kg, soit une augmentation de 240 %.</p> <p>A titre de comparaison, la production et la consommation d'autres denrées restent très faibles à travers le pays, avec cependant quelques variations selon les régions. Les arachides par exemple sont cultivées dans la plupart des provinces en RDC. En 2000, la consommation à Kinshasa (0,85 kg/habitant) a diminué de 70 % comparée aux taux de 1975, en raison de prix élevés. Les haricots sont également importants au niveau local, notamment, dans le Bas-Congo et le Kivu. En 2000, la consommation à Kinshasa était estimée à 3 kg/habitant.</p> <p>Les Plantains occupent également une place importante particulièrement dans le Bas-Congo, à Kisangani et dans la Province orientale). A Kinshasa, la consommation de plantain a augmenté (de 3,85 kg à 8,89 kg/tête depuis 1975), tandis que la consommation de banane a baissé. La production de légumes est également importante dans les zones urbaines et périurbaines (24,05 kg/tête en 2000 à Kinshasa).</p>	<p>145 kg</p> <p>6,68 kg</p> <p>13,09 kg</p> <p>0,85 kg</p> <p>3 kg</p> <p>8,89 kg</p>	<p>Baisse</p> <p>Accroissement de 235 % depuis 1975</p> <p>Accroissement de 270 % depuis 1975 (Riz local)</p> <p>Baisse de 70 % depuis 1975</p> <p>Accroissement de 3,85 kg en 1975</p>
<p>Manioc</p> <p>Maïs</p> <p>Riz</p> <p>Arachide</p> <p>Haricot</p> <p>Plantain</p>		

Enfin, en tant que pays sortant de conflit, la RDC fait également face à des défis institutionnels et de gouvernance susceptibles d'entraver son développement agricole. Bon nombre de politiques et programmes agricoles précédemment mis en œuvre, totalement ou partiellement, se sont révélés inefficaces en raison d'un manque de ressources, de la faible implication des populations locales, ainsi que des faiblesses en matière de capacités individuelles, institutionnelles et systémiques. Bien que la décentralisation soit une solution de long terme à plusieurs de ces faiblesses institutionnelles de fond, des changements fréquents dans le secteur public limitent parfois les moyens disponibles pour faire appliquer la législation ou vulgariser les normes de production au sein des populations locales.

1.3. Solution à long terme et obstacle à la réalisation de la solution

En capitalisant sur les investissements actuels dans la réhabilitation de la production agricole et des infrastructures y afférant, une solution au problème posé par les changements climatiques devrait promouvoir le déploiement d'un système d'approvisionnement de denrées plus résistant

en même temps que le renforcement des capacités des communautés à mieux comprendre et gérer l'accroissement de la variabilité pluviométrique, ainsi que des capacités techniques et connaissances plus profondes au sein des acteurs étatiques et des services techniques. Ceci peut être réalisé à travers l'apport d'appui aux acteurs du secteur agricole local et régional en accédant aux outils et à la technologie en vue de leur permettre d'accroître la productivité agricole de façon solide et pérenne.

En outre, une solution complète et durable aux changements climatiques devrait également aider à vaincre certaines des principales vulnérabilités de fond affectant les acteurs ruraux, y compris l'insécurité alimentaire.

Ceci inclut la promotion et la vulgarisation de variétés agricoles durables propices à la réussite sous diverses conditions de changements climatiques attendues, notamment les principaux intrants, informations et techniques associés, ainsi que des initiatives pour rétablir les capacités agricoles techniques y compris les compétences requises pour la gestion à tous les niveaux de risques liés aux changements climatiques. Pour réduire la vulnérabilité sous-jacente au sein des populations rurales, des efforts devraient être faits dans la promotion de stratégies de diversification agricole et économique à la lumière des scénarii de changements climatiques attendus qui vont également encourager les populations à s'installer et à pratiquer une gestion adéquate de la terre, tout en promouvant la sécurité alimentaire et le développement socio-économique. Cela nécessitera en retour, entre autres, un renforcement des capacités appropriées pour la prévision, l'alerte précoce et la planification basée sur l'agro-météorologie qui fait actuellement défaut dans ce pays.

Dans une situation idéale, la production agricole en RDC devrait atteindre une croissance significative quelque soit le climat prévu, grâce à la disponibilité relativement élevée de ressources (terres et eau) et en fournissant une base solide pour la réduction de la pauvreté, tout en préservant les principaux services de protection écologique. La sécurité alimentaire pourrait être assurée à travers une combinaison durable d'activités agricoles et non agricoles à l'aide d'infrastructures sécurisées. A long terme, les populations rurales pourraient bénéficier d'opportunités de développement accrues et résistantes aux changements climatiques. Les politiques agricoles devraient être accompagnées par des services de vulgarisation agricoles appropriés et professionnels ayant des capacités de long terme au sein des institutions décentralisées clés et des départements ministériels nationaux.

Cependant, il y a un certain nombre d'obstacles à la réalisation de cette situation idéale, dont certains peuvent être résolus par le présent projet financé par le LDCF.

Premièrement, il y a d'importantes asymétries d'informations dans le pays, notamment en matière de dégradation des infrastructures agro-météorologiques au cours de ces dernières années. Ces fossés ont entravé la collecte et le traitement d'informations agro-météorologiques et leur vulgarisation auprès des producteurs agricoles (petits et gros) sous des formats appropriés. Les changements climatiques posent des défis supplémentaires à cette situation en y ajoutant une nouvelle dimension d'incertitude et de variabilité qui devraient être prises en compte dans la planification des saisons productives.

Deuxièmement, en dépit d'initiatives passées, la redynamisation du secteur de l'agriculture requiert la mise en place ou la réhabilitation de circuits d'approvisionnement et de distribution. Dans ce sens, d'importantes initiatives nouvelles sont en cours, sur lesquelles le présent projet peut s'appuyer. A la lumière des changements climatiques prédits, il faudrait en urgence un apport d'intrants agricoles adéquats, y compris des variétés de cultures de base adaptées au climat, ainsi qu'une campagne systématique et continue d'appui aux producteurs à travers les technologies et le transfert de compétences. Ceci nécessiterait un appui à la recherche agricole continue, ainsi que la dissémination de la technologie et des outils en vue d'une production agricole meilleure et plus pérenne.

Enfin, il y a une méconnaissance générale au sein des populations rurales des impacts possibles des changements climatiques, ainsi que des options d'adaptation disponibles pour gérer les risques et dangers prévus. Une enquête effectuée au cours du développement du PANA couplée avec des entretiens réalisés pendant la phase préparatoire de cette initiative ont révélé qu'en dépit du fait que 90 % de la population soit en mesure de témoigner de changements climatiques perçus, peu de personnes comprennent la manière dont les tendances climatiques en cours peuvent affecter leurs vies à long terme et très peu savent comment elles pourraient changer leurs propres pratiques en vue de bénéficier de nouvelles opportunités et de réduire leur vulnérabilité. Aucune orientation actualisée et digeste pour les petits producteurs n'est actuellement disponible et les informations sur le climat atteignent rarement les producteurs à temps, ce qui accroît les risques intra-saisonniers.

1.4. Etat des lieux des acteurs

Il n'existe pas aujourd'hui de cadre institutionnel structuré pour gérer les risques de changements climatiques spécifiques à chaque secteur en RDC. Bien que le gouvernement ait mandaté la Division Changements Climatiques au sein du Ministère de l'Environnement

(Direction du Développement Durable) pour gérer les questions de changements climatiques, cette structure à envergure nationale ne suffit pas à assurer une intégration appropriée des risques climatiques dans la planification sectorielle à différents niveaux.

L'Autoévaluation Nationale des besoins en Capacités à Renforcer (ANCR) a fourni un aperçu des acteurs potentiels et une analyse de leurs contributions potentielles à la question des changements climatiques dans son ensemble. L'Analyse des Acteurs effectuée au cours de la phase de préparation du projet relève qu'une collaboration plus forte et soutenue entre les acteurs au niveau de l'Etat, de la société civile, et du secteur privé est un élément essentiel des efforts pour promouvoir l'adaptation. En général, l'on peut déterminer les groupes d'acteurs suivants en RDC :

- **Les communautés locales** : les communautés locales dans les zones rurales de la RDC sont généralement confrontées à des conditions de vie désastreuses, de hauts niveaux de pauvreté, ainsi qu'un faible accès à la santé et à l'éducation. En outre, des conflits récents ont détérioré de manière significative la sécurité et les infrastructures, et l'éloignement est devenu un facteur exacerbant de pauvreté. La plupart des ménages ruraux ou agricoles s'adonnent à des formes de culture sur brûlis, et il existe une forte tendance à l'abandon des parcelles de terre au profit de zones forestières une fois qu'elles deviennent moins productives. Les connaissances restent limitées sur les pratiques agricoles durables, et la vulnérabilité existante réduit également la gamme des options possibles.
- **Les services techniques décentralisés** : malgré une tendance claire à la décentralisation et à la réforme de la gouvernance en RDC, de nombreux services techniques décentralisés, notamment dans le secteur agricole, manquent toujours de moyens pour réaliser des opérations efficaces. Le manque de personnel et les faibles niveaux de rémunération, ainsi que des moyens de fonctionnement limités (transport, etc.), entravent également l'appui effectif aux populations locales dans le secteur rural. Cependant, quelques services décentralisés bénéficient d'initiatives visant à reformer et améliorer leurs opérations, et le présent projet peut s'appuyer sur la recherche agricole en cours.

- **Gouvernement** : Les institutions publiques au niveau national et décentralisé sont chargées de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des mesures appropriées. Concernant l'adaptation, il incombe aux institutions publiques d'anticiper et de prévenir les risques liés aux changements climatiques. Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire que les institutions deviennent plus proactives, et assument leurs fonctions de façon participative et responsable. Disposant de moyens (humains, financiers, techniques et matériels) limités, de nombreuses institutions publiques en rapport avec le présent projet et avec le secteur agricole en général, font également l'objet d'importantes réformes, dont beaucoup bénéficient de l'appui de bailleurs. C'est ainsi que ce projet compte s'appuyer sur les capacités institutionnelles existantes, ainsi que sur les efforts de réhabilitation du secteur public, en vue d'aider les Etats à comprendre et gérer les risques climatiques de façon adéquate.

- **La société civile** : la participation de la société civile sous toutes ses formes est essentielle pour une adaptation réussie. Il existe un mouvement associatif fort en RDC, où les communautés d'intérêt se regroupent souvent, que ce soit à travers des associations professionnelles, des groupements communautaires, des organisations religieuses, des syndicats ou des médias. Bien qu'ils demeurent relativement faibles, y compris dans le cas des associations de producteurs agricoles, ces groupes et associations peuvent, s'ils sont bien outillés, jouer un rôle efficace dans la conscientisation sur les changements climatiques et l'adaptation ainsi que dans la promotion d'une agriculture durable au niveau local, tout en faisant également office d'interlocuteurs efficaces dans l'élaboration de politiques.

- **Le secteur privé** : bien qu'il ne soit pas toujours efficacement organisé (il y a peu de gros producteurs), le secteur privé agricole est en droit de bénéficier grandement de toute initiative de réhabilitation des chaînes de production agricole. Leur organisation effective, par exemple à travers la promotion de coopératives, peut également aider à générer des économies d'échelles pour les petits producteurs, en permettant un accès à des moyens de production moins coûteux, ainsi qu'un meilleur accès aux marchés. Ceci n'est cependant pas une pratique courante en RDC et sa promotion devrait être faite avec une bonne dose de prudence.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des acteurs nationaux consultés durant le PANA et la phase PPG de ce projet.

Nom - acteur - institution	Ministère de tutelle	Mission	Participation dans le projet
SENASEM (Service National de Semences)	Ministère de l'Agriculture	Contrôle et certification	Formation et supervision des agri-multiplicateurs Contrôle de la qualité et certification de semences Formation et supervision de producteurs et cultivateurs sur l'utilisation d'engrais et autres intrants
Service National de Vulgarisation (SNV)	Ministère de l'Agriculture	Services de vulgarisation agricole	Vulgarisation des pratiques et techniques agricoles
Service National de Statistiques Agricoles (SNSA)	Ministère de l'Agriculture	Rassemblement, traitement et diffusion des données de production agricole	Suivi et évaluation des rendements agricoles
Service National de l'Hydraulique Rurale (SNHR)	Ministère du développement rural	Mobilisation et gestion des ressources en eau rurales	Développement d'infrastructures de mobilisation d'eau (puits, citernes, forages) Promotion des techniques de gestion de l'eau
Radios rurales	Ministère du développement rural	Communication, sensibilisation et transfert de connaissances	Production d'éléments radio sur la vulgarisation des pratiques agricoles et la sensibilisation
Autorités provinciales (Inspections provinciales)	Tous les ministères	Représentation, intégration et coordination des activités par tous les ministères décentralisés	Supervision, suivi et évaluation Duplication des leçons tirées du projet
Service national des Coopératives (SNCOOP)	Ministère du développement rural	Encadrement des cultivateurs	Formation et encadrement des producteurs agricoles
Institut National d'études et de Recherche Agricole (INERA)	Ministère de la Recherche Scientifique	Coordination et suivi de toutes les études agronomiques,	Apport d'infrastructures basiques au projet (laboratoires, etc.) Production de semences et

		Etudes, recherche et expérimentation en matière d'agriculture appliquée et de foresterie ;	de boutures pour la multiplication Maintien des variétés et conservation matérielle génétique Observation Agro-météorologique
Universités	Ministère de l'Enseignement supérieur et des Universités	Formation, éducation et recherche appliquée	Formation, recherche, et apport d'expertise en agriculture, recherche orientée vers l'adaptation dans les sciences sociales et appliquées
Direction du Développement Durable (DDD)	Ministère de l'Environnement	Point focal national FEM	Définition des politiques, mesures et stratégies d'adaptation Coordination générale des activités ;
Direction Générale des Forêts (DGF)	Ministère de l'Environnement	Inventaire et suivi des ressources forestières	Etudes, vulgarisation et sensibilisation sur le potentiel pour les produits forestiers autres que le bois
METTELSAT (institut météorologique national)	Ministère des Transports	- observation météorologique, agro-météorologique - prévision du climat et du temps - télédétection	observation agro-météorologique Développement de prévisions saisonnières et de calendriers agricoles Suivi opérationnel des saisons agricoles Alerte précoce
Agro-multiplicateurs	Société civile	- multiplication de semences et boutures - formation et encadrement des cultivateurs	Production et multiplication de semences et boutures Sensibilisation, formation et encadrement des producteurs agricoles
Organisations religieuses, ONG, associations	Société civile	Encadrement, sensibilisation et formations diverses	Dissémination de semences ; Duplication des leçons tirées du projet Sensibilisation
Programme National Riz (PNR)	Ministère de l'Agriculture	Production de plants de riz et supervision des	Production de semences de riz et appui aux producteurs de riz

		fermiers	
Service National Des Fertilisants et intrants connexes (SENAFIC)	Ministère de l'Agriculture	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles autres que les semences et les boutures (ex : engrais et produits phytosanitaires)	Suivi des produits phytosanitaires.
Service National d'Aquaculture - SENAQUA	Ministère de l'Agriculture	Promotion de l'aquaculture et de la pisciculture au sein des populations rurales	Apport d'appui technique et de formation en pisciculture Production de poissons et fretins pour une distribution parmi les pisciculteurs

Sélection et aperçu des sites pilotes

Des sites pour la démonstration d'options d'adaptation ont été sélectionnés par l'équipe de développement du projet en fonction d'une combinaison de critères notamment la vulnérabilité climatique et socio-économique, ainsi que la faisabilité. Bien que le concept initial du projet (tel que présenté dans le PIF) ait proposé des interventions dans quatre zones climatiques, seul trois des quatre zones/régions ont été retenues pour des interventions ; la phase préparatoire a permis de peaufiner et de centrer la sélection de sites comme suit (des informations climatiques supplémentaires sur chaque site sont disponibles dans l'Annexe 6) :

Site 1 - Ngandajika (province Kasai de l'Est)

Le site a été à l'origine identifié comme l'un des plus vulnérables du pays à la fois par le PANA et le PIF. La province compte approximativement 4,8 millions d'habitants, avec une forte croissance (24 % au cours des 10 dernières années). Son climat, tropical humide, se caractérise par deux saisons distinctes : la saison des pluies (de septembre à avril) et la saison sèche (de mai à août). Les températures annuelles moyennes varient entre 22,5 et 25° C. Selon les prévisions relatives au changement climatique, cette province est susceptible de connaître une hausse des précipitations, ainsi qu'un accroissement de la variabilité.

La plupart des habitants de la province vivent de l'agriculture, en dépit de la présence d'activités minières (notamment le diamant). L'incidence de la pauvreté dans la région est très élevée (62,3 %). Les dépenses alimentaires représentent la plus grande part des revenus des ménages (62,4 %) et l'agriculture de subsistance emploie 65 % de la population active. L'élevage et la production de cultures non vivrières sont particulièrement répandus dans la région. Le site choisi appelé Ngandajika, est situé à la frontière sud de la province. Il bénéficie de la présence d'un laboratoire de l'INERA et de champs d'expérimentation, ainsi que des routes et des infrastructures pour la distribution à l'intérieur et à l'extérieur de la province.

L'organisation APSKO dans la région regroupe près de la majorité des agri-multiplicateurs (ONG, églises, champs et ménages) et semble être un canal approprié pour la mise en œuvre du projet. En outre, le conseil rural de gestion agricole est opérationnel et peut servir de canal efficace pour la planification locale adaptée aux changements climatiques, ainsi que de mécanisme de supervision du groupe de travail multidisciplinaire sur les systèmes d'alerte précoce.

Près de 108 000 cultivateurs ont été dénombrés en 2008, cependant il est possible que ce chiffre ait augmenté avec le retour progressif à l'agriculture en raison de la baisse du prix du diamant et de l'arrivée de populations revenant d'Angola.

Les institutions étatiques ou para-étatiques sont opérationnelles dans la région, mais travaillent de façon non coordonnée (ex : METTELSAT, INERA).

Site 2 – Gimbi (Province du Bas-Congo) : Bien qu'il soit en moyenne dans une meilleure position que les autres provinces, le Bas-Congo présente quelques défis. Avec 3,2 millions d'habitants et une très forte densité, la province compte à la fois de fort taux d'urbanisation et de très hauts niveaux de pauvreté. Le climat au Bas-Congo est soudano-tropical avec une longue saison sèche (mai-septembre) et une courte saison des pluies (Février) et des températures oscillant autour de 25°C. Les infrastructures dans la province sont en état de délabrement, mais les tarifs sont meilleurs que dans le reste du pays. L'économie provinciale repose toujours sur l'agriculture, qui est cependant pratiquée par des cultivateurs de subsistance non formés avec de petits moyens, des technologies et pratiques agricoles obsolètes, et un matériel génétique vétuste. L'agriculture emploie près de 80% de la population active dans la province. Les niveaux de pauvreté restent très élevés à hauteur de 69,8% et les dépenses alimentaires représentent deux-tiers des revenus des ménages.

En ce qui concerne les changements climatiques, il est envisagé que la province connaîtra des précipitations accrues mais plus variables, avec des sécheresses saisonnières plus longues.

Le site sélectionné dans la province, Gimbi, se trouve à 44 km de la capitale provinciale, Matadi et est accessible par la route. Il bénéficie de projets de recherche en cours et de programmes mis en œuvre à travers l'INERA, à savoir pour l'amélioration du patrimoine génétique du manioc, en collaboration avec la FAO et l'IITA.

Site 3 – Kiyaka (province du Bandundu). La province présente plusieurs caractéristiques socio-économiques similaires aux deux précédentes. La quasi-totalité de la population rurale s'adonne à l'agriculture de subsistance, centrée sur les principales denrées de base, mais avec des usages occasionnels de produits forestiers autres que le bois et d'autres plantes. Les niveaux de productivité sont plutôt bas, étant donné le manque de moyens techniques, la baisse de la fertilité du sol, la déforestation et la dégénérescence du matériel génétique agricole. Les populations rurales de Bandundu présentent des niveaux élevés de malnutrition, avec une très faible consommation de protéine.

Le climat est caractérisé par deux zones : la zone équatoriale (sans saison sèche distincte) et la zone tropicale (avec 2 à 3 mois de saison sèche). La pluviométrie annuelle moyenne varie entre 800 mm et 2000 mm par an. Des augmentations des précipitations et de température sont attendues dans la région en raison des changements climatiques.

Site 4 – Kipopo (Province du Katanga) : située au sud-est du pays, la province du Katanga compte deux différents types de climat : le climat tropical humide (avec une saison sèche de 2 à 5 mois) et une région tempérée (avec des températures pouvant descendre au-dessous de -3°C). Les prévisions sur les changements climatiques font état d'une baisse des précipitations dans cette région, la seule du pays.

La province abrite près de 9 millions de personnes et bénéficie d'activités minières importantes ; cependant, l'agriculture de subsistance reste l'activité de la majorité de la population rurale. Des niveaux élevés de pauvreté sont notés (69,1%) avec un très faible accès à l'eau potable, l'énergie ou les services de santé. L'on estime que 15% des ménages pauvres de la RDC résident dans le Katanga, ce qui rend cette zone particulièrement vulnérable.

Des villages auxquels le projet pourrait accéder (par la proximité d'un centre INERA) regroupent environ 5000 habitants.

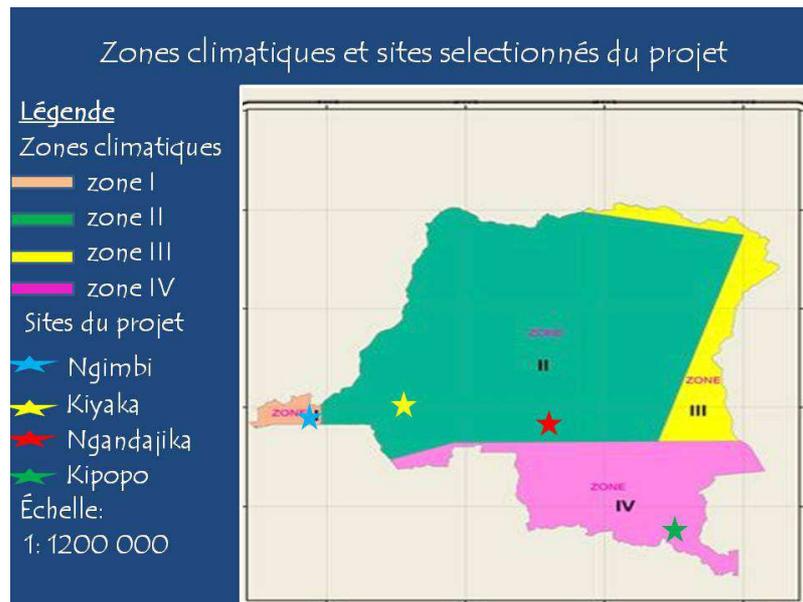


Figure 2: sites du projet

Ensembles, ces sites représentent 3 des 4 principales zones climatiques du pays, aussi bien aujourd'hui qu'à l'horizon 2100. Ils ont été choisis afin de permettre l'expérimentation d'options d'adaptation appropriées aux divers risques climatiques auxquels le pays fait face dans différentes zones. Un quatrième site, situé dans la partie Est du pays et dans la quatrième zone climatique, a été éliminé au cours de la phase préparatoire en raison du manque d'infrastructures, des problèmes de sécurité et d'insuffisance de fonds.

2. Stratégie

En s'appuyant sur les réformes en cours et les efforts de réhabilitation, le présent projet va chercher à améliorer la capacité de résistance du secteur agricole à travers l'apport d'outils, d'informations et de capacités aux principaux acteurs du développement agricole pour leur permettre de comprendre, d'analyser et de réagir aux risques climatiques de manière adéquate.

Le projet présentera des réponses d'adaptation appropriées afin de tester et expérimenter leur faisabilité et reproductibilité.

Les réponses d'adaptation prendront en charge la production agricole, ainsi que la diversification économique et le développement des capacités institutionnelles comme un ensemble intégré d'interventions conçues pour lever les obstacles majeurs et réduire les causes profondes de

vulnérabilité. Des options d'adaptation similaires seront testées dans l'ensemble des quatre zones, sauf dans les cas où les conditions climatiques prédites garantissent des choix différents, par exemple : le potentiel d'extraction d'eau souterraine sera testé uniquement dans la zone de Kipopo, dont les prévisions montrent qu'elle connaîtra plus de sécheresses et une baisse générale des précipitations, tandis que la récolte et la conservation d'eaux de pluie feront l'objet de promotion dans les trois autres régions.

De même, des variétés adaptées disséminées dans chaque région seront testées pour connaître leur capacité de résistance aux conditions climatiques actuelles et prévues spécifiques à chaque région (pour une adaptation au soleil, à la chaleur, à la pluie et à l'humidité du sol).

Le projet va appuyer le déploiement d'une chaîne d'approvisionnement pour un matériel génétique agricole adapté qui est centré sur trois cultures de base (le maïs, le riz et le manioc) sur la base d'une recherche effectuée par l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA). Du matériel génétique adapté sera transféré à des agri-multiplicateurs désignés, qui produiront et multiplieront les semences et les boutures en vue d'une distribution au sein des ménages. La production et la dissémination de matériel adapté seront soutenues par la formation et le renforcement de capacités en matière de techniques de gestion agricole durable et adaptée (ex : agroforesterie, gestion foncière et hydraulique, agro-écologie) dispensés à travers les services nationaux de vulgarisation agricole (SNV), en même temps que l'apport d'informations agro-météorologiques améliorées et opportunes (par exemple des bulletins d'alerte précoce, l'utilisation des radios rurales et des associations et leaders locaux). Les pratiques de gestion foncière et hydraulique "Sans-regrets" feront l'objet de promotion, en prévision des changements dans les régimes de précipitation (sécheresses ou inondations). Par exemple, la récolte et la conservation d'eaux de pluie, combinées avec une irrigation améliorée durant les périodes sèches seront encouragées en même temps que les techniques agricoles conçues pour maintenir la fertilité du sol.

Parallèlement, une recherche participative sera effectuée en vue d'explorer les potentialités de diversification agricole locale (produit agricole et non agricole, par exemple les produits forestiers autres que le bois, l'aquaculture et le bétail). Par ailleurs, ladite recherche permettra de stabiliser et de renforcer le panier de la ménagère au sein des communautés locales.

La création de systèmes d'alerte précoce au niveau décentralisé sera testée dans chacun des quatre sites. Ces systèmes verront le jour à travers la création de groupes de travail interdisciplinaires réunissant les acteurs et institutions clés de développement rural et les services techniques. Ces derniers développeront des méthodologies appropriées pour la diffusion et la vulgarisation d'alertes précoces aux ménages et aux communautés.

Pour soutenir la mise en œuvre de ces mesures d'adaptation, et apporter un appui adéquat et continu aux communautés vulnérables, le projet visera à renforcer les capacités institutionnelles aux niveaux national et décentralisé, notamment par l'amélioration des compétences et le renforcement ou la réhabilitation d'infrastructures. Les institutions agricoles nationales et provinciales (INERA, SENASEM, SNV et Ministère de l'Agriculture) recevront un appui pour mieux comprendre et intégrer les impacts de changements climatiques dans leur planification en cours et dans l'apport de services d'appui aux communautés. L'on s'attend à ce que la démonstration d'alternatives d'adaptation réussies au niveau local puisse servir de levier aux changements de politiques agricoles.

Les activités au niveau national, provincial et local seront mises en œuvre dans une perspective de renforcement mutuel :

- Au niveau local : les ultimes bénéficiaires du projet sont les ménages agricoles locaux résidant dans les villages qui se trouvent autour de chaque site sélectionné. En plus de recevoir des intrants agricoles tels que les variétés résistantes, les communautés seront mobilisées, et leurs associations et groupes seront renforcés par le transfert de technologies agricoles appropriées et de savoir-faire. Pour réduire davantage la vulnérabilité et prendre en charge les vulnérabilités non liées aux changements climatiques, des efforts seront faits pour promouvoir une diversification des sources de revenus (non-agricoles) ainsi qu'une diversification de l'alimentation (au-delà des trois cultures de base vulnérables).
- Au niveau provincial : les sites du projet ont été sélectionnés de façon à représenter les réalités provinciales, et bénéficier de la présence des institutions étatiques, des services techniques décentralisés, ainsi que de la proximité avec les capitales et autorités provinciales. Les services techniques décentralisés bénéficieront des gros efforts ciblés de renforcement des capacités visant à améliorer les compétences et les moyens de

fonctionnement, en vue de leur permettre de fournir des prestations appropriées aux communautés locales. De plus, les planificateurs sectoriels provinciaux seront également soutenus dans le développement de plans agricoles résilients, à travers des interventions destinées aux Conseils Régionaux pour l'Agriculture Rurale et les services nationaux d'extension. Quant aux institutions au niveau provincial, elles serviront de relais clés des informations concernant le développement des alertes précoces.

- Au niveau national : une coordination d'ensemble du projet se fera au niveau national en vue de garantir une reproductibilité des résultats du projet. En outre, des départements ministériels nationaux seront appelés à contribuer au projet à travers leurs antennes décentralisées, ainsi qu'à bénéficier de développement de capacités en vue d'une meilleure intégration des questions de changements climatiques dans les plans sectoriels pertinents pour ce projet.

En résumé, le projet entend être un moyen d'accorder une importance particulière à la prestation de services améliorés aux communautés locales en vue de réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques, afin de faire face à certaines causes profondes de vulnérabilité. Les sites de projet ont été sélectionnés de sorte à être situés à proximité d'un centre de recherche, qui permettra la production, multiplication et dissémination d'un matériel génétique agricole amélioré. Les sites de projet bénéficient également des services de vulgarisation (fournis à travers les autorités et les délégations provinciales), sur lesquels le présent projet prendra son appui. Les leçons tirées d'interventions sur le terrain local, dont des démonstrations pilotes de systèmes d'alerte précoce, seront transférées aux planificateurs provinciaux pour répliquer et améliorer, en vue d'une planification et d'une prise de décision éclairées en matière d'agriculture provinciale. L'ensemble de ces éléments devrait produire un effet de levier sur la formulation de politiques relatives à l'agriculture nationale, avec l'aide d'outils spécifiques mis à la disposition des planificateurs nationaux à travers le présent projet.

3. Justification du projet et conformité réglementaire

Conformité au fonds LDCF

Le projet proposé se veut une réponse à des besoins pressants et immédiats d'adaptation et est conçu pour régler les coûts supplémentaires de mesures prioritaires d'adaptation identifiés dans le PANA. Ce projet est issu du processus PANA et a été préparé avec la pleine participation des

acteurs nationaux concernés (en phase avec le document de programmation pour le financement de la mise en œuvre des PANA dans le cadre du Fond Spécial PPTE (GEF/LDC 2006)). Le PANA met en exergue le besoin de faire de l'agriculture et de la sécurité alimentaire des priorités en RDC.

Le projet, à travers la démonstration d'approches pilotes et innovantes, devrait développer des capacités chez les acteurs régionaux et nationaux pour répliquer les bonnes pratiques à l'issue du projet.

Conformité d'ensemble au FEM

Le présent projet a été conçu pour satisfaire aux conditions générales du FEM.

Durabilité : le projet a été conçu pour produire un impact clair au niveau villageois, provincial et national.

Suivi et évaluation : une section spécifique sur le S&E a été décrite, avec des dispositions pour les évaluations indépendantes de résultats en cours ou ponctuelles. Il s'agira d'un processus continu qui veillera à ce que des leçons soient tirées au cours du projet et partagées avec des initiatives similaires et liés. Par ailleurs, les activités dans la composante "savoir" de ce projet contribueront directement à générer de nouvelles connaissances en matière d'adaptation en RDC.

Reproductibilité : Le projet, en mettant l'accent sur des pilotes spécifiques à l'intérieur des principales zones climatiques du pays, fera la démonstration des options d'adaptation qui contribueront à rendre le développement du secteur agricole résistant au climat. Ainsi, ces activités et mesures d'adaptation peuvent être répliquées partout à travers le pays.

Implication des acteurs : en conformité avec les directives du PANA, le projet a été conçu à travers une approche participative efficace. Comme indiqué dans la section 1.4, un plan d'implication des acteurs sera également élaboré pour le projet.

4. Appropriation par le pays : éligibilité et motivation

La RDC est signataire de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques depuis décembre 1994. Le PANA a été soumis au secrétariat de la CCNUCC en septembre 2006. Le pays figure sur la liste des Pays les Moins Avancés, et est donc éligible pour un appui du PNUD.

Le projet a été endossé par le point focal opérationnel de la RDC pour le FEM (Voir Annexe 4), et validé par le biais de consultations en cours des acteurs à tous les niveaux.

Le gouvernement de la RDC, avec une participation de ses différents partenaires au développement, dans le cadre du développement du *Document de Stratégie de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté* (DSCR, 2006), a adopté un programme visant à relancer le secteur agricole. Le principal objectif est d'atteindre des niveaux de production ayant existé avant la crise politique qui s'est récemment achevée. Les niveaux actuels de production ont conduit à l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les ruptures de stocks de semences de bonne qualité, l'augmentation des prix des denrées de base et le faible développement dans la transformation et la préservation des produits agricoles.

Le programme DSCR est basé sur les principaux objectifs de programme suivants : (i) amélioration de la production en mettant à la disposition des cultivateurs, des boutures saines et des semences de qualité pour les principales cultures vivrières ; (ii) la production de variétés de semences améliorées (maïs, riz, arachide, haricots, dolique, soja et manioc) ; (iii) réhabilitation de routes rurales visant à améliorer l'accès aux marchés pour les producteurs agricoles ; et (iv) une production animale améliorée à travers une formation d'éleveurs et de pêcheurs.

Le projet a été conçu pour contribuer de manière directe au programme ci-dessus de relance agricole. En effet, en renforçant les capacités locales et nationales en matière de gestion de risques climatiques, et en améliorant les pratiques agricoles et le choix de variétés ainsi qu'une diffusion à large échelle de la masse de connaissances et des outils permettant de mieux gérer l'impact du climat sur l'agriculture alimentaire, le projet contribue directement au maintien de la production agricole et à l'apport de nourriture à la population congolaise dans un contexte climatique de plus en plus variable. Par conséquent, le présent projet est directement aligné sur le DSCR.

Le projet sera mis en œuvre dans un esprit de complémentarité et de synergie avec les autres projets et programmes tels que la production de boutures de manioc dans le Bas Congo (avec un appui de la FAO) et le projet pour une production de riz amélioré à Yangambi (dirigé par l'INERA) ainsi que d'autres initiatives (projet Kimpese). Généralement, le projet facilitera la coordination entre les diverses activités de référence, en contribuant à davantage de cohérence,

de synergies et de partenariat au niveau du secteur. Le projet va capitaliser sur les résultats et réalisations obtenus des diverses initiatives. Le PNUD jouera un rôle central à travers son appui au projet, en réduisant les risques du projet, non seulement par son cofinancement, mais aussi par l'évaluation des meilleures méthodes d'exécution à un niveau national et son suivi. D'ailleurs, le projet est clairement en phase avec l'UNDAF et le CPD, qui font de la gestion environnementale durable et de la sécurité alimentaire des priorités stratégiques majeures.

5. Principes de conception et considérations stratégiques

Le présent projet est étroitement lié à un certain nombre d'initiatives en cours, recevant un appui national et international et conçues pour revitaliser le secteur agricole, réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des communautés rurales. Sur la base de ses avantages attendus sur la sécurité alimentaire et la résilience à long terme, le projet devrait apporter une contribution directe à l'ODD 1 (Pauvreté et Faim) et l'ODD 7 (durabilité environnementale), ainsi que des contributions indirectes aux ODD 4 et 5 (santé infantile et maternelle). Des efforts de promotion de l'égalité des sexes (ODD 3) seront également entièrement intégrés dans le projet, avec une attention particulière aux ménages ruraux ayant à leurs têtes des femmes, les contributions des femmes au développement agricole et les impacts différenciés des changements climatiques sur les femmes. (Cf. Annexe 10)

La République Démocratique du Congo bénéficie de l'appui du FEM dans l'exécution d'un certain nombre de projets relatifs à l'environnement, notamment la Deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques (en cours), l'Auto-évaluation Nationale des Capacités à Renforcer (Plan d'Action élaboré), l'élaboration d'un Cadre National sur la Biosécurité, le renforcement des capacités juridiques et institutionnelles pour combattre la dégradation des sols et la déforestation en République Démocratique du Congo, etc.

Dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, l'Etat a mis en œuvre, avec l'appui de divers bailleurs de fonds, les programmes et projets suivants :

- Le Programme multi-sectoriel de Réhabilitation et de Reconstruction (PMURR) avec un financement supplémentaire de la Banque mondiale à hauteur de 125 millions de dollars USD ;

- Le Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole (PARSAR) financé par la Banque africaine de développement (41,47 millions USD). Ce projet couvre les provinces de Bandundu et du Bas Congo ; ses principales activités sont : (i) le renforcement des capacités des structures de recherche (INERA, SENASEM, SNV et SNSA): et (ii) la publication de la loi relative aux semences ;
- Le Programme Intégré de Développement Rural du Lac Tanganyika (PRODAP), qui reçoit une allocation de 11,75 millions USD pour la gestion de la pêche. Il vise à réduire la pauvreté dans le bassin du Lac Tanganyika et est principalement axé autour des activités suivantes : (i) renforcement de capacités institutionnelles ; (ii) gestion de la pêche et protection environnementale; et (iii) réhabilitation d'infrastructures de développement;
- La "Contribution à la Relance de la production Agricole", lancée en 2004, qui a bénéficié du soutien de l'Union Européenne (12 millions d'Euros), et qui ciblait les provinces de Kinshasa, de l'Equateur, de Bandudu et du Kivu ; et
- Le projet « Appui au développement durable des activités et des filières agricoles dans le district des Cataractes » (province du Bas Congo) vise à accroître la production agricole dans le cadre des efforts de consolidation des chaînes de commercialisation. Le projet est mis en œuvre avec l'appui de l'Union Européenne (1,3 million d'Euros).

Le projet LDCF devrait se focaliser sur quatre sites situés dans trois principales zones climatiques du pays, et combinera la fourniture de technologies améliorées avec les intrants et les pratiques agricoles à travers la création d'une chaîne d'approvisionnement et d'appui. Le projet va également renforcer les capacités des institutions locales, provinciales et nationales afin de mieux comprendre les risques climatiques et d'adopter des méthodes et plans de résilience adaptés. A travers ses activités, le projet devrait apporter les avantages nationaux et locaux suivants :

- **Sur le plan environnemental** : le projet devrait permettre de développer les capacités de gestion des ressources naturelles dans un contexte agricole (terre, eau, et ressources génétiques). Par ailleurs, à travers ses efforts de promotion des pratiques agricoles durables, le projet va contribuer à éviter la déforestation et assurer une meilleure gestion des ressources forestières. Aussi, le projet aidera à la conservation des ressources

génétiques et à la diversité biologique à travers ses efforts d'actualisation et de maintien du matériel génétique (initial et amélioré). De même, il permettra de promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité agricole.

- **Sur le plan socio-économique:** le projet devrait produire des avantages socio-économiques directs pour les ménages dans chacune des régions du projet, à travers ses contributions à une productivité agricole améliorée. En outre, les agri-multiplicateurs bénéficieront directement du projet avec l'expansion du potentiel de leurs revenus. Les organisations paysannes seront renforcées, ce qui permettra l'accès à des intrants agricoles plus abordables et aux informations.
- **Sur le plan institutionnel :** le projet devrait également produire des capacités institutionnelles plus fortes au sein des partenaires organisationnels majeurs du secteur agricole. Des efforts de promotion de la recherche-action, la gestion participative des ressources naturelles, ainsi que le développement des associations locales vont contribuer à la création de structures de gouvernance plus efficaces et responsables pour soutenir le processus de décentralisation en RDC.

Avantage comparatif

En tant qu'agence d'exécution, le PNUD en RDC possède un avantage comparatif indéniable. Il est notamment l'un des principaux partenaires multilatéraux actifs dans le pays. Parmi les priorités actuellement poursuivies par le PNUD en collaboration avec le gouvernement de la RDC figurent la gouvernance et la réforme du secteur public, la durabilité environnementale, avec un accent particulier sur la gestion durable des sols, l'égalité des sexes et l'édification de la paix. Le PNUD finance et exécute un certain nombre de programmes et projets y afférant. Il bénéficie également d'un vaste réseau regroupant tous les principaux bailleurs de fonds dans le pays, notamment à travers une participation dans les fora réguliers de coordination des bailleurs.

6. Objectif du projet, résultats et produits/activités

Le projet a pour *objectif* de réduire la vulnérabilité chez les petits producteurs et les populations rurales aux effets des changements climatiques sur les systèmes agraires

pluviaux et la sécurité alimentaire. Pour atteindre cet objectif, le projet travaillera à réaliser les trois résultats suivants :

Résultat 1 : la résilience climatique des systèmes de culture employés par les populations rurales est améliorée

Un grand nombre de programmes se déroulent actuellement dans les provinces et serviront de base sur laquelle le présent projet s'appuiera. Parmi eux figurent des projets et programmes ciblant directement les cultivateurs et les communautés rurales, ainsi que les initiatives de réforme et de renforcement des organisations étatiques œuvrant dans le secteur agricole. Les initiatives conçues pour soulager de la famine et de la faim les zones rurales se sont par le passé focalisées sur l'approvisionnement des ménages agricoles en denrées alimentaires et intrants de base. Bien qu'utiles, ces initiatives ne constituent pas une réponse suffisante dans un contexte de variabilité climatique croissante.

Par exemple, ni les calendriers agricoles dynamiques ni les techniques et pratiques agricoles fondées sur des principes de gestion des sols résistants au climat n'existent pour le moment. Compte tenu de la nature des changements climatiques, l'urgence est placée sur l'introduction de systèmes améliorés de culture, s'appuyant sur le savoir-faire traditionnel et des mesures agricoles souples, en vue de s'assurer que les populations rurales et les petits producteurs bénéficient d'une production agricole améliorée et donc de garantir une résilience des systèmes de culture aux risques climatiques, la sécurité alimentaire des populations rurales et des revenus substantiels pour les cultivateurs.

La chaîne d'approvisionnement et d'appui à l'agriculture fonctionne à un faible niveau de capacité. Les institutions en charge de la vulgarisation agricole sont trop étendues, et manquent souvent de moyens élémentaires pour fournir des services aux producteurs au niveau local. En outre, l'assistance technologique est obsolète, et se fonde sur des informations climatiques non fiables.

Par ailleurs, l'insécurité alimentaire dans les zones du projet demeure importante en raison de la forte dépendance aux cultures de base et leur vulnérabilité à la variabilité climatique croissante. Sans le projet, les paniers alimentaires des communautés locales continueront d'être vulnérables car ils ne sont pas suffisamment diversifiés.

Avec l'intervention du FEM

Dans le scénario alternatif, le projet proposé améliorera la résilience des systèmes de production alimentaire et des communautés exposées à l'insécurité alimentaire à travers l'introduction de mesures de réduction des risques aux changements climatiques à long terme, y compris la diversification des sources de revenus là où et quand l'agriculture est fortement menacée par les risques émergents liés aux changements climatiques. Compte tenu de l'importante superficie du pays, l'expérimentation et la validation des mesures adaptées seront axées sur quatre sites, représentant trois des quatre zones climatiques majeures. Les leçons tirées des sites du projet peuvent être comparées aux zones ne bénéficiant pas de l'intervention du projet (à travers les activités relevant de la composante 3) pour aboutir à une meilleure compréhension des impacts des mesures d'adaptation. A travers le Résultat 1, le projet cherche à réaliser les produits suivants :

Produit 1.1 une chaîne d'approvisionnement opérationnelle pour la production et la vulgarisation de variétés climatiquement résistantes de maïs, manioc et riz.

Activités indicatives :

- Sélection et validation de variétés résilientes de cultures de base à l'aide des résultats de recherche disponibles
- Formation d'agri-multiplicateurs sur la production durable de semences
- Production et dissémination des semences auprès des ménages agricoles

Produit 1.2 Adoption par les cultivateurs de techniques de culture durables

Activités indicatives :

- Renforcement des capacités pour des services techniques et de vulgarisation
- Présentation de techniques de conservation et de gestion de l'eau
- Présentation du potentiel en agroforesterie à travers la recherche participative dans les champs sélectionnés

Produit 1.3 Adoption d'activités génératrices de revenus diversifiées et climatiquement résilientes

Activités indicatives :

- Présentation de l'exploitation de produits forestiers autres que le bois comme source alimentaire alternative
- Présentation du potentiel pour l'aquaculture et transfert de connaissances approprié dans les sites sélectionnés

Produit 1.4 Calendriers de cultures actualisés et paquets technologiques

Activités indicatives :

- Elaboration de calendriers agricoles dynamiques et d'informations agro-météorologiques à l'intention des cultivateurs.

Financement demandé au LDCF	Co-financement
1.836.000	1.570.000

Résultat 2 : Les capacités techniques des petits producteurs et des institutions agricoles sont renforcées

Actuellement, les institutions agricoles en RDC fonctionnent avec de faibles capacités pour garantir un service minimal et assurer le suivi sur le terrain. Bien que tous les ministères concernés aient des antennes décentralisées dans chaque province, celles-ci ne disposent souvent pas des moyens nécessaires pour fournir des informations pertinentes à jour et des conseils techniques aux paysans. Par exemple, les services météorologiques souffrent de nombreuses insuffisances entravant leur fonctionnement normal, y compris la dégradation d'équipements de suivi basique causée par des années de conflits. L'INERA, principale institution de recherche agronome, n'utilise rien de plus que les vestiges de 22 stations agro-météorologiques qui fonctionnent avec un équipement vétuste nécessitant un remplacement.

En conséquence, les cultivateurs travaillent sur la base d'une orientation dépassée concernant les dates appropriées pour semer diverses plantes, et cette situation pourrait

s'exacerber avec une variabilité accrue de la pluviométrie due aux changements climatiques. Les connaissances agricoles traditionnelles ne sont plus adéquates pour fournir aux cultivateurs des mécanismes suffisants d'adaptation.

La République Démocratique du Congo ne pratique pas encore de façon adéquate les techniques de gestion des risques climatiques. Les politiques, plans et programmes régissant le secteur agricole prennent en compte uniquement en théorie les changements intervenant dans le système climatique. Il est absolument urgent de revoir et de réformer les stratégies et pratiques de développement agricole actuellement en vigueur en RDC à l'aide d'outils de prévision et d'informations météorologiques plus efficaces et fiables. La prise en considération des risques dans les politiques et pratiques agricoles nécessite également l'harmonisation des compétences et des missions des institutions en charge du secteur.

Un certain nombre d'initiatives fournissent à cet égard une base à partir de laquelle prendre en charge les problèmes spécifiquement liés aux changements climatiques (ex : les projets PARSAR et PRSAR, et une initiative soutenue par la Banque mondiale pour l'appui à la réhabilitation agricole³). Les initiatives majeures de réhabilitation des infrastructures et de réforme du secteur public constituent une toile de fonds utile sur la base de laquelle les capacités des services techniques décentralisés à gérer des risques climatiques supplémentaires peuvent être améliorées. En dépit du fait que de nombreuses initiatives conçues pour renforcer les institutions agricoles étatiques aient eu lieu par le passé, avec l'appui de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, aucun d'entre eux n'est allé au-delà du développement de capacités basiques, et très peu ont fourni les moyens de gérer des risques climatiques et une variabilité accrue.

Avec l'intervention du FEM :

La mise en œuvre de ce projet permettra de renforcer les capacités des cultivateurs et des services techniques au niveau national, régional et local afin d'établir des prévisions saisonnières et des bulletins agro-météorologiques pour la production agricole, y compris des alertes précoces. Un réseau consultatif agro-hydro-météorologique sera mis en place dans chaque site pilote, en s'appuyant sur les principales institutions de vulgarisation

³ Le projet proposé entend apporter un appui pour l'amélioration de la recherche en matière d'agriculture, de pêche et de foresterie.

agricole. Il produira un mélange de conseils techniques d'experts (avis météorologiques, alertes précoces par le biais des radios communautaires, calendriers et consultations agricoles) et d'assistance directe (services de vulgarisation renforcés) aux communautés de producteurs. Ce dispositif permettra, durant la période d'ensemencement, d'atténuer les incertitudes relatives aux changements et à la variabilité climatique.

Il sera accompagné de mesures pour renforcer les capacités des acteurs du secteur agricole en vue de leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de réponse aux changements climatiques, aussi bien au niveau sectoriel (planificateurs de provinces) qu'au niveau des champs et des parcelles de terre. A cet effet, la synergie entre les instituts de recherche et les services météorologiques et agricoles sera encouragée. Enfin, des connaissances et prévisions améliorées sur les changements climatiques permettront l'élaboration de conseils technologiques adaptés aux nouveaux risques météorologiques, qui seront mis à la disposition des agriculteurs et des services techniques des ministères concernés, et pour lesquels ils recevront une formation appropriée.

Produit 2.1 Compétences améliorées en matière de gestion de risques climatiques

Activités indicatives :

- Formation à l'intention du personnel des services centraux et provinciaux de vulgarisation agricole sur la gestion des risques climatiques au niveau de l'agriculture
- Formation des agriculteurs en planification agricole résiliente de court terme (ex : par saison)

Produit 2.2 Un réseau consultatif hydro-agro-climatique

Activités indicatives :

- Harmonisation et analyse des données agro-climatiques existantes
- Acquisition ou réhabilitation d'infrastructures de suivi
- Formation du personnel professionnel de province dans les ministères concernés sur l'intégration des risques climatiques et de la variabilité dans l'élaboration de plans agricoles décentralisés, y compris à travers l'utilisation des technologies SIG pour l'étude sur la vulnérabilité et les méthodologies d'analyses de vulnérabilité socio-économique

- Intégration de questions liées au changement climatique et de mesures d'adaptation dans les plans de développement provinciaux.

Produit 2.3 Un système d'alerte précoce (lié à la sortie 2.2)

Activités indicatives :

- Création de groupes de travail SAE multidisciplinaires au niveau décentralisé, sous la supervision des Conseils Provinciaux de Gestion Agricole Rurale (CPGA)
- Diffusion d'alertes, d'avis et de conseils aux ménages agricoles à travers les radios communautaires et d'autres médias

Financement demandé au LDCF	Co-financement
533.000	945.000

Résultat 3: les bonnes pratiques sont identifiées et vulgarisées

En dépit de plusieurs années d'efforts pour revitaliser le secteur de l'agriculture et en raison des conflits et de l'isolement, bon nombre de leçons tirées d'initiatives passées n'ont pas été mises à profit. Pour capitaliser sur les succès antérieurs, et promouvoir la reproduction des réalisations du projet en rapport avec la démonstration d'options d'adaptation convenables, une stratégie complète d'étude devrait être mise en œuvre. Il existe très peu d'initiatives d'adaptation en RDC, et donc ce projet devrait apporter des leçons substantielles pouvant être utiles à l'adaptation et au développement agricole à l'échelle du pays. Sans la mise en œuvre de ce projet, très peu de connaissances ou d'expériences seront générées dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.

Avec l'intervention du FEM :

La mise en œuvre du projet facilitera l'élaboration de directives techniques et de supports sur les bonnes pratiques, et soutiendra la diffusion et l'utilisation de calendriers agricoles dynamiques visant à améliorer les pratiques de gestion des exploitations agricoles. Les décideurs diffuseront les connaissances tirées de la mise en œuvre de ce projet à travers le pays et au sein des plates-formes de connaissances qui atteignent un public global plus

large. Parmi les principaux éléments devant être générés dans le cadre de ce résultat, figurent :

Produit 3.1 Meilleure connaissance des changements climatiques et de l'adaptation

Activités indicatives :

- L'organisation d'un séminaire de formation à l'intention des médias sur les changements climatiques avec un accent sur l'agriculture et l'alerte précoce
- L'apport d'appui technique et financier pour la production de reportages sur les changements climatiques
- L'établissement de programmes de stages et de petites bourses avec les universités pour promouvoir la recherche sur les thématiques du projet L'organisation de fora provinciaux et d'un séminaire inter-provinces visera à promouvoir la dissémination des résultats du projet, la comparaison des impacts et résultats du projet et le transfert de connaissances

La mise en œuvre de la composante gestion de connaissances pour le projet sera étroitement liée au Mécanisme d'Apprentissage en matière d'Adaptation du PNUD-FEM, sur la base duquel la méthodologie sera adoptée et la promotion des modèles de bonnes pratiques assurée.

Financement demandé au LDCF	Co-financement
295.000	285.000

7. Principaux indicateurs, risques et hypothèses

Le cadre d'indicateurs proposé fait suite au Cadre de Suivi et d'Evaluation du PNUD pour l'Adaptation. Il s'inscrit en droite ligne du Cadre d'Indicateurs pour la priorité Thématique 1 sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire. Les indicateurs relatifs à l'objectif et ceux liés aux résultats sont spécifiés.

Objectif de projet : renforcer les capacités agricoles (dont les cultures, l'élevage) afin que les communautés s'adaptent aux changements climatiques.

Indicateur : proportion de changement en matière de vulnérabilité de l'agriculture, de la pêche et de la sécurité alimentaire aux risques climatiques, via une étude portant sur la perception (VRA).

Indicateurs du Résultat 1

- Degré d'accès au matériel génétique amélioré et résilient pour les cultures de base
- Accroissement de taux de la productivité agricole au sein des bénéficiaires du projet
- Niveau de capacités pour un suivi continu et une supervision de la production agricole au sein des institutions agricoles
- Degré d'application de techniques améliorées de gestion de sols, d'eau et d'équipement
- Disponibilité et utilisation de sources de revenus diversifiées

Indicateurs du Résultat 2 :

- La disponibilité d'informations agro-climatiques opportunes et fiables ainsi que d'alertes précoces pour les agriculteurs et les producteurs
- La disponibilité d'informations permettant une meilleure intégration des risques climatiques dans les plans, programmes et stratégies agricoles.

Indicateurs du Résultat 3:

- La disponibilité d'informations relatives aux changements climatiques et à l'adaptation

Risques et hypothèses

Il existe une hypothèse majeure selon laquelle les efforts de grande envergure visant à revitaliser le secteur agricole de la RDC resteront au centre de la politique nationale, de sorte que ce projet pourra s'appuyer sur les initiatives de réforme institutionnelle en cours et les investissements effectués sur place dans les sites et équipements du projet. L'on suppose également que l'Etat permettra aux partenaires institutionnels concernés, en particulier ceux qui sont responsables de l'appui agricole au niveau local, de mener leurs missions à bien et en

soutien au projet. L'on présume également que l'Etat congolais, dans le cadre de ses efforts généraux de réhabilitation rurale, va continuer à investir dans la réhabilitation et la construction des principales infrastructures routières et hydrauliques.

Le très faible niveau de capacités institutionnelles prévalant actuellement au niveau décentralisé risquerait d'entraver la mise en œuvre effective des activités du projet. Cependant, en vue de minimiser ce risque, des mesures ont été prévues pour aider au renforcement de capacités, et notamment l'apport de ressources humaines et matérielles lorsque nécessaire.

Les informations supplémentaires sur les risques peuvent être retrouvées dans l'Annexe 1.

Coût-efficacité

Les activités ont été développées en fonction des scénarii du rapport coût-efficacité optimal en vue d'atteindre des résultats. Le faible niveau de référence noté par endroits, en raison de conflits antérieurs et même de la superficie du pays, a dans certains cas justifié des investissements à des coûts plus élevés. La phase de préparation du projet a permis de dégager du temps pour entreprendre une analyse des coûts et bénéfices de certaines activités, ainsi qu'un inventaire et une estimation des niveaux de référence de développement pertinents pour le projet. Les activités ont été budgétisées en vue de réaliser un niveau maximal d'impact (en relation avec l'objectif de réduction de la vulnérabilité) en rapport avec leurs coûts.

8. Durabilité

Le présent projet est clairement lié aux principales orientations de politique actuellement en vigueur en RDC, à savoir la réhabilitation post-conflit des infrastructures rurales et la revitalisation du secteur agricole comme moteur de réduction de la pauvreté. Il se veut une réponse directe aux besoins pressants et aux vulnérabilités dans les zones rurales, notamment l'insécurité alimentaire et la variabilité climatique grandissante. En tant que tel, il compte apporter des contributions durables à la réalisation des OMD dans le pays de façon résiliente.

L'approche prise pour la mise en œuvre et la gestion du projet, consistant à sélectionner quatre zones pilotes tout en maintenant un lien fort avec les décideurs politiques nationaux, facilitera

l'apprentissage par la pratique chez les acteurs sectoriels, et encouragera la vulgarisation des succès du projet auprès d'autres zones.

Pour promouvoir la durabilité financière – la poursuite des bénéfices du projet au-delà de l'arrêt de son financement – le projet compte s'appuyer sur les structures existantes, les capacités institutionnelles et les contributions de tous les partenaires dans le cadre de la situation de référence. Compte tenu du niveau de priorité accordée au secteur agricole par le gouvernement congolais et ses partenaires au développement, les risques de voir les investissements s'arrêter dans le secteur à l'achèvement du financement LDCF sont très faibles. Par conséquent, le principal défi sera de veiller à ce que les leçons tirées du projet fassent l'objet de vulgarisation et d'appropriation à tous les niveaux auprès des acteurs du secteur agricole.

9. Reproductibilité

Les quatre zones du projet ont été sélectionnées en partie au regard du caractère représentatif du climat et des conditions socio-économiques du pays. Les mesures d'adaptation couronnées de succès ayant été expérimentées dans le cadre de ce projet seront mises en exergue à travers les échanges d'information à l'échelle provinciale et inter-provinciale, les voyages d'étude et la documentation, en vue d'en promouvoir la vulgarisation. En outre, des efforts seront entrepris pour intégrer ces options d'adaptation dans le l'élaboration d'un plan agricole à l'échelle provinciale, en vue de produire un effet de levier sur l'élaboration de politiques nationales, et de manière subséquente sur les investissements financiers.

Le résultat 3 du projet est entièrement orienté vers la mise en œuvre de la stratégie de vulgarisation. En outre, le projet partagera les informations au niveau international avec les partenaires connaissant des conditions similaires, en particulier à travers la documentation des leçons apprises dans le cadre du Mécanisme d'Adaptation par l'Apprentissage.

10. Plan de participation des acteurs

Les principaux acteurs du projet sont :

- **Communautés locales** : les communautés locales sont les bénéficiaires directs du projet; leur implication dans l'identification des options d'adaptation appropriées, de même que dans le développement de stratégies de développement agricole sont attendus dans le présent projet. Des efforts seront entrepris pour faire usage des associations locales, des organisations et leaders religieux, ainsi que des services étatiques, comme relais de l'information au sein des communautés locales.
- **Services techniques décentralisés** : les institutions étatiques décentralisées, en particulier celles impliquées dans le déroulement de programmes de développement agricole constitueront les principaux acteurs du projet, en fournissant des prestations de service améliorées en matière d'agriculture résiliente. Pour ce faire, leurs capacités seront renforcées et elles seront équipées d'outils leur permettant de mener à bien leur mission de manière plus efficiente.
- **Autorités provinciales** : Les gouvernements à l'échelle provinciale auront une contribution essentielle à apporter au projet, en assurant la supervision et le contrôle de la mise en œuvre des activités. Au niveau réglementaire, les autorités provinciales bénéficieront de ce projet par le biais du développement de capacités afin d'être en mesure de comprendre les risques climatiques et de les intégrer à leurs travaux en cours.
- **Gouvernement central** : le gouvernement central devrait également prendre part au projet, en assurant notamment une supervision stratégique à la mise en œuvre du projet, et en bénéficiant des renforcements de capacités en matière de gestion de risques climatiques. En outre, l'on s'attend à ce que les autorités du gouvernement central intègrent les options d'adaptation dans les politiques nationales et les instruments financiers à long terme.
- **Médias** : de même, les médias seront activement impliqués sur les aspects de sensibilisation et alertes précoces du projet. Les radios rurales serviront de premiers relais d'informations opportunes pendant les saisons agricoles, et d'autres supports médiatiques seront sollicités pour la documentation et la vulgarisation des leçons apprises.
- **Monde universitaire** : Etant donné leurs capacités en matière de recherche scientifique, les universités sont également associées au projet, par la promotion de l'intégration des changements climatiques dans leurs curricula ordinaires ainsi qu'à travers la promotion de recherches spécifiques sur les questions d'adaptation.

Ces groupes d'acteurs ont été consultés pendant la conception et la phase PPG du projet, notamment à travers l'organisation de fora locaux de concertation. Des représentants de ces groupes et d'autres bénéficiaires et participants ont été invités à prendre part à l'élaboration du projet et ont apporté des contributions à divers niveaux. Les représentants de chaque groupe vulnérable majeur seront également invités à s'intégrer dans les comités de pilotage décentralisés et nationaux.

11. Cadre de résultats du projet

Ce projet contribuera à atteindre le résultat suivant du programme pays tel que défini dans le CPAP ou CPD : Des actions prioritaires d'adaptation aux effets extrêmes du changement climatique sont initiées					
Indicateurs de résultats du programme pays : Les petits producteurs et les populations rurales disposent de variétés tolérantes de maïs, manioc et riz adaptées aux risques liés au changement climatique, et de techniques de production adaptées sont sélectionnées					
Principal domaine de résultats applicable en matière d'environnement et développement durable (le même que celui figurant sur la page de garde, l'entourer) : 3. Promouvoir l'adaptation au changement climatique					
SOF applicable (ex : FEM) Objectif stratégique et programme : LDCF - ADAPTATION					
SOF applicable (ex : FEM) Résultats attendus :					
SOF applicable (ex : FEM) Indicateurs de résultats :					
	Indicateur	Niveau de référence	Cibles de Fin du Projet	Source de vérification	Risques et hypothèses
Objectif du projet⁴ Renforcer les capacités des communautés agricoles (incluant la culture, l'élevage et la pêche) à s'adapter au changement climatique en RDC	20 % de la communauté intègrent de la vulnérabilité des secteurs de l'agriculture (y compris l'élevage de bétail), de la pêche et de la sécurité alimentaire aux risques du climat via une étude portant sur la perception (VRA)	Les communautés sont hautement vulnérables aux chocs et incertitudes climatiques. Actuellement, il n'y a pas de gestion du risque climatique au niveau des exploitations agricoles.	Les communautés sont capables de résister aux chocs climatiques et de planifier des saisons agricoles productives en gérant les risques climatiques	Enquêtes ménages Evaluation finale	Hypothèse : les interventions du projet sont suffisantes pour traiter les causes fondamentales de la vulnérabilité en ciblant les communautés.

⁴ Le suivi de l'objectif (produit Atlas) est réalisé de façon trimestrielle ERBM et annuellement dans l'APR/PIR

<p>Résultat 1⁵ La résilience des systèmes de culture utilisés par les populations rurales est améliorée</p>	<p>Indicateur 1 : Nombre d'agriculteurs ayant accès à des semences résilientes adaptées</p> <p>Indicateur 2 : Pratiques de résilience au climat au niveau des exploitations agricoles (agriculture de conservation incluant le</p>	<p>Le système de fourniture d'intrants agricoles n'est pas totalement opérationnel ;</p> <p>Les communautés ne reçoivent pas d'appui adéquat ;</p> <p>les pratiques de gestion des ressources naturelles ne sont pas durables.</p> <p>Actuellement, les agriculteurs n'intègrent pas la gestion des risques climatiques au niveau du rendement (semences adaptées, pratiques</p>	<p>D'ici la fin du projet, il existe une chaîne opérationnelle complète de fourniture et de maintenance des principaux intrants agricoles résilients, la productivité agricole est augmentée et les ressources naturelles sont gérées de manière durable conformément à la gestion du risque climatique.</p> <p>Dans les 4 sites pilotes définis durant le PPG, les agriculteurs seront équipés pour faire face aux risques induits par le climat ; ils seront capables de prendre des décisions relatives aux meilleures pratiques adaptées de culture.</p>	<p>Evaluation finale Observation directe</p>	<p>Hypothèses :</p> <p>Risques : il existe un risque que les capacités développées par le projet ne soient pas maintenues une fois le financement du projet achevé</p>
---	--	--	--	--	--

⁵ Le suivi de tous les résultats est réalisé annuellement dans l'APR/PIR. Il est fortement recommandé de ne pas avoir plus de 4 résultats.

	stockage de l'eau)	résilientes relatives à la gestion de l'eau...)			
Résultat 2 Les capacités techniques des petits agriculteurs et des institutions agricoles sont renforcées	<p>Augmentation des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques à planifier, exécuter et gérer des saisons agricoles productives</p> <p>Indicateur : Sur les 4 sites, 25 % d'agriculteurs reçoivent et utilisent les prévisions dans la prise de décision (variation en % par rapport au niveau de référence)</p> <p>Indicateur : 2 plans provinciaux intègrent le CC dans les politiques</p>	<p>Les petits agriculteurs et les institutions agricoles fondent leur travail sur des moyens de production dépassés, vulnérables et non durables.</p> <p>Il n'existe actuellement aucun service agro-météorologique fonctionnel.</p>	<p>D'ici la fin du projet, les communautés ciblées et les institutions partenaires planifient et réalisent les saisons agricoles en utilisant les meilleures pratiques et technologies résilientes disponibles.</p> <p>Sur les 4 sites spécifiques choisis par le projet, les agriculteurs seront capables de recevoir et utiliser les services d'agrométéo afin de mieux planifier leur production.</p> <p>La stratégie et les plans agricoles, aux niveaux provincial seront renouvelés afin de prendre en compte le risque climatique futur.</p>	<p>Evaluation finale Questionnaires Observation directe</p>	<p>Hypothèse : le gouvernement et les partenaires internationaux continuent à investir dans la réforme du secteur public et dans la réhabilitation des principales infrastructures et institutions agricoles.</p> <p>Risques :</p>

	agricoles. Indicateur : 50% des responsables du Ministère de l'agriculture ont les outils et les connaissances pour intégrer le CC dans les politiques agricoles.				
Résultat 3 Les meilleures pratiques sont identifiées et diffusées	Nombre de leçons tirées des résultats des trois résultats du projets	Il existe très peu d'informations disponibles sur l'agriculture résiliente et aucun forum de partage d'expérience n'existe	D'ici la fin du projet, il existe un forum destiné à partager les leçons tirées du projet et la sensibilisation concernant l'adaptation et l'agriculture résiliente est renforcée dans l'opinion publique générale	Participation des ateliers à Publications, études et rapports Reportages médiatiques	Risques : l'immensité du pays pourrait entraver le partage efficace d'informations à travers les provinces Hypothèses : il existe une volonté nationale d'intégrer les leçons tirées de l'adaptation dans la planification nationale

12. Budget global et plan d'action

Award ID :	00058493	ID(s) du projet :	00072678
Award Title :			
Business Unit :	COD10		
Titre du projet :	Renforcer les capacités du secteur de l'agriculture en RD du Congo en vue de planifier et répondre aux menaces additionnelles provenant du changement climatique sur la production et la sécurité alimentaire		
PIMS no.	4045		
Partenaire de mise en œuvre (Agence d'exécution)	Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts		

Les détails ci-dessous doivent être inscrits avant l'émission du DOA.

SOF (ex : FEM) Résultat/Activité Atlas	Partie Responsable /Agent de mise en oeuvre	ID du fonds	Nom du bailleur	Code du budgetaire Atlas	Description du Budget ATLAS	Montant Année 1 (USD)	Montant Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD)	Total (USD)	Voir Notes du budget:
RESULTAT 1: LA RESILIENCE CLIMATIQUE DES SYSTEMES DE CULTURE UTILISES PAR LES POPULATIONS RURALES EST AMELIOREE	Ministère Environnement	62160	FEM - LDCF	71200	Consultants internationaux	100,000	50,000	50,000		200,000	A
		62160	FEM - LDCF	71300	Consultants locaux	100,000	75,000	50,000	80,000	305,000	B
		62160	FEM - LDCF	71600	Voyages	30,000	25,000	20,000	20,000	95,000	C
		62160	FEM - LDCF	72100	Services contractuels - entreprises	470,000		470,000		940,000	D
		62160	FEM - LDCF	72200	Equipement et fournitures				15,000	15,000	E
		62160	FEM - LDCF	72300	Matériels et biens	100,000		81,000		181,000	F
		62160	FEM - LDCF	75705	Ateliers de formation	50,000	50,000			100,000	G
TOTAL RESULTAT 1						850,000	200,000	671,000	115,000	1,836,000	

RESULTAT 2: LES CAPACITES TECHNIQUE S DES PETITS AGRICULTE URS ET DES INSTITUTION S AGRICOLES SONT RENFORCEE S	Ministère Environnement	62160	FEM - LDCF	71200	Consultants internationaux		18,500	50,000	40,000	108,500	H
		62160	FEM - LDCF	71300	Consultants locaux	66,000	15,500	60,000	50,000	191,500	I
		62160	FEM - LDCF	71600	Voyages		10,000	21,000	6,000	37,000	J
		62160	FEM - LDCF	72200	Equipement et fournitures		136,000			136,000	K
		62160	FEM - LDCF	72400	Equipements de communication s et audiovisuels			10,000	10,000	20,000	L
		62160	FEM - LDCF	75705	Ateliers de formation		30,000	10,000		40,000	M
TOTAL RESULTAT 2						66,000	210,000	151,000	106,000	533,000	
RESULTAT 3: SAISIE ET DIFFUSION DES MEILLEURES PRATIQUES	Ministère de l'Environnemen t	62160	FEM - LDCF	71300	Consultants locaux		10,000	25,000	45,000	80,000	N
		62160	FEM - LDCF	71400	Services contractuels - Particuliers			10,000		10,000	O
		62160	FEM - LDCF	71600	Voyages		5,000	10,000	20,000	35,000	P
		62160	FEM - LDCF	72100	Services contractuels - entreprises			40,000	40,000	80,000	Q
		62160	FEM - LDCF	72200	Equipement et fournitures		2,000	2,500	3,000	7,500	R
		62160	FEM - LDCF	72400	Equipements de communication s et audiovisuels	5,000	2,000	2,500	3,000	12,500	S
		62160	FEM - LDCF	75705	Ateliers de formation		10,000	10,000	50,000	70,000	T
TOTAL RESULTAT 3						5,000	29,000	100,000	161,000	295,000	
Gestion du projet	Ministère Environnement	62160	FEM - LDCF	71200	Consultant international		35 000		35,000	70,000	U

		62160	FEM - LDCF	71 300	Consultant national		5,000		5,000	10,000	U
		62160	FEM - LDCF	71400	Services contractuels - Particuliers	36,100	36,100	36,100	36,100	144,400	V
		62160	FEM - LDCF	71600	Voyages	10,000	10,000	15,000	9,600	44,600	W
		62160	FEM - LDCF	72200	Equipement et fournitures	12,000	4,000	4,000	4,000	24,000	X
		62160	FEM - LDCF	72400	Equipements de communications et audiovisuels	15,000	5,000	5,000	5,000	30,000	Y
		62160	FEM - LDCF	74500	Divers	3,000	4,000	3,000	3,000	13,000	
		Sous-total FEM - LDCF				76,100	99,100	63,100	97,700	336,000	
		04000	PNUD	75100	Services Contractuels - Particuliers	12,500	12,500	12,500	12,500	50,000	V
		Sous-total PNUD				12,500	12,500	12,500	12,500	50,000	
TOTAL COUTS DE GESTION						88,600	111,600	75,600	110,200	386,000	
BUDGET TOTAL (LDCF et PNUD)						1,009,600	550,600	997,600	492,200	3,050,000	

Notes sur le budget :

A	Experts à recruter y compris des spécialistes en gestion du risque climatique dans l'agriculture pour la formation et la mise à jour des connaissances du personnel des services de vulgarisation, et experts pertinents pour l'aquaculture et les techniques résilientes de gestion du bétail
---	--

B	Les consultants nationaux comprennent : des spécialistes en agronomie et agro-météorologie (en vue d'appuyer le développement des calendriers agricoles et de paquets technologiques pour les agriculteurs), agro-foresterie, aquaculture, des nutritionnistes et des spécialistes du développement communautaire en vue de soutenir des activités dans le développement de moyens de subsistance résilients, et des hydrogéologues pour l'exploration des technologies de conservation et de gestion de l'eau
C	Voyages destinés à appuyer le déploiement national et international des experts sur les sites du projet lorsque l'expertise n'est pas disponible localement
D	Afin d'appuyer les travaux menés dans le but de tester l'exploitation de la nappe phréatique dans des zones présentant un risque d'aridification, de même que la construction de structures de conservation de l'eau pour une meilleure gestion des eaux pluviales
E	Logiciel d'agrométéorologie et mises à jour nécessaires
F	Comprend l'achat de plantes et de semences, ainsi que de petits outils agricoles et autres intrants pour la production de matériel génétique agricole renforcé et leur diffusion auprès des agriculteurs et agri-multiplicateurs
G	Formation pour les employés chargés de la vulgarisation agricole ainsi que la formation relative à la production, multiplication et diffusion de matériel agricole renforcé (techniques de gestion de la terre et de l'eau) – formation combinée avec la formation sous le résultat 2
H	Expert en changement climatique et adaptation dans le secteur agricole pour la conception et la réalisation de séminaires de formation
I	Consultants nationaux en agrométéorologie pour l'analyse de données sur le climat, l'harmonisation des bases de données et analyse des tendances ; en appui aux groupes de travail sur le système d'alerte précoce - consultants appuyant l'intégration du changement climatique dans les plans sectoriels locaux et régionaux
J	Voyages des experts internationaux sur les sites du projet ; comprenant les coûts de la participation des experts locaux aux réunions des groupes de travail multidisciplinaires (EWS)
K	Fourniture d'équipements d'observation du climat (petites stations synoptiques pour le développement de systèmes d'alerte précoce sur les sites du projet)
L	Fourniture de matériels de communications destinés à appuyer la diffusion d'information d'alertes précoces auprès des utilisateurs finaux
M	Sessions de formation (moins les coûts des formateurs) ainsi que des coûts partiels pour des réunions de groupes de travail pluridisciplinaires ; ateliers sur l'intégration du changement climatique dans les plans sectoriels
N	Spécialistes en communication pour la réalisation de publications, rapports et sites Internet pour le projet ; élaboration de matériel de formation pour les journalistes et stagiaires
O	Appui à l'élaboration de supports de connaissances liées au projet, études de cas et organisation de visites de terrain, voyages d'études et ateliers inter-provinciaux
P	Voyages des participants aux ateliers régionaux ; voyages des consultants nationaux aux sites du projet ; voyages des journalistes ; voyages et per diem pour les stagiaires du projet
Q	Recrutement d'une entreprise afin d'organiser les ateliers inter-provinciaux ; sous-traitance à l'université pour la gestion du programme de stages sur l'adaptation ; création et gestion du site Internet
R	Publications et matériels d'impression

S	Équipement audiovisuel pour la réalisation de produits médiatiques et de documentaires ; coûts relatifs à la production de publications écrites et numériques (Internet)
T	Séminaires de formation pour les journalistes, coûts relatifs à l'organisation d'ateliers de partage d'expériences intra et inter-provinciaux
U	Consultant chargé d'appuyer les évaluations indépendantes à mi-parcours et finales.
V	Coordinateur national du projet et 4 directeurs de projets régionaux, et personnel financier et administratif d'appui à temps partiel
W	Voyages du coordinateur national sur les sites au moins deux fois par an, voyages liés aux évaluations du projet ; voyages des coordinateurs régionaux dans les zones du projet (de et vers la capitale régionale au moins deux fois par an)
X	Acquisition de 4 motocyclettes destinées à appuyer les déplacements des coordinateurs régionaux, en plus des coûts de maintenance
Y	Acquisition d'ordinateurs pour les unités de coordination nationales et régionales, y compris les coûts mensuels des opérations de bureautique (internet, téléphone, fournitures et consommables)

**Résumé
des
fonds :⁶**

	Montant Année 1	Montant Année 2	Montant Année 3	Montant Année 4	Total
FEM	\$997,100	\$538,100	\$985,100	\$479,700	\$3,000,000
Bailleur 2 (ex : PNUD)	\$12,500	\$12,500	\$12,500	\$12,500	\$50,000
Bailleur 3 (cash et en nature) Ex : Gouvernement	\$ 750,000	\$ 750,000	\$ 750,000	\$ 750,000	\$ 3,000,000
TOTAL	\$1,759,600	\$1,300,600	\$1,747,600	\$1,242,200	\$ 6,050,000

⁶ Le tableau résumé devra inclure tous les financements et de tout type : Financement du FEM, co-financement, cash, en nature, etc. .

5. Dispositif de gestion

(VOIR [PNUD POPP](#) POUR PLUS DE DETAILS)

Le projet sera exécuté selon les modalités NEX, à travers le Ministère de l'Environnement (Secrétariat Général de l'Environnement, Direction du Développement Durable, Division Changement Climatique), qui a reçu le mandat de coordonner les activités relatives au changement climatique dans le pays, et qui agira en tant que point focal pour la coordination des ministères concernés. Un comité de pilotage au niveau national (groupe de gestion) sera mis en place ainsi que 4 comités de gestion au niveau provincial, dont les termes de référence et la composition sont mis en exergue dans les tableaux ci-dessous. Les activités seront mises en œuvre conjointement à travers les délégations ministérielles concernées aux niveaux central et décentralisé, en particulier celles opérant sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture.

Le groupe de gestion au niveau national aura la responsabilité de :

- Définir et assurer le suivi des orientations stratégiques du projet
- Approuver et réviser les plans d'action et budgets annuels
- Garantir la qualité et assurer un suivi régulier, ainsi que des évaluations ponctuelles
- Programmer les activités conformément aux PAA
- Elaborer les plans annuels de passations de marchés
- Rassembler les leçons tirées et s'assurer que la stratégie de duplication est soutenue
- Assurer un suivi financier

Le groupe de gestion sera présidé par le Secrétariat Général à l'Environnement avec l'appui du Secrétariat Général à l'Agriculture. Les membres comprendront des représentants et experts d'institutions partenaires clés (nationales et internationales) :

- INERA
- Secrétariat Général à la Recherche Scientifique
- MÉTTELSAT
- Secrétariat Général au Plan
- Secrétariat Général de l'Intérieur
- Secrétariat Général au Budget
- Secrétariat Général des Finances

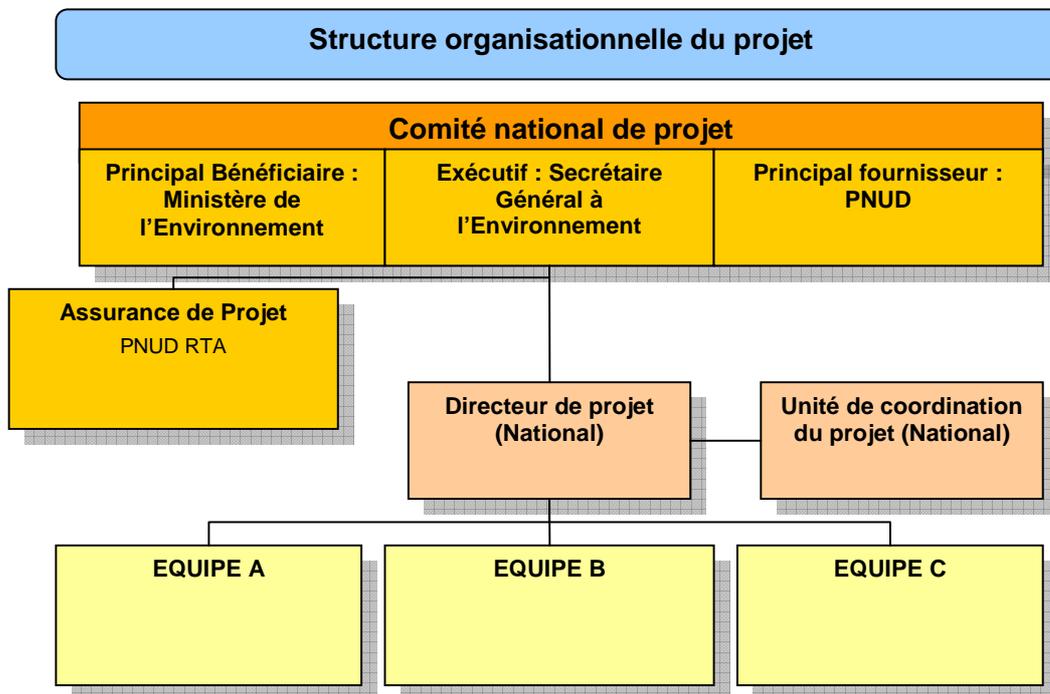
- Secrétariat Général du Genre et de la Famille
- Universités et Centres de recherche
- Partenaires multilatéraux : PNUD, FAO, UE, Coopération belge, Banque africaine de Développement
- ONG et associations

Afin d'assurer une surveillance et un suivi réguliers, ainsi que des services de gestion au jour le jour pour les sites décentralisés du projet, des structures similaires seront mises en place sur les sites du projet. Ces « comités régionaux de projet » seront présidés par les autorités provinciales avec l'appui d'un représentant de l'INERA.

La mise en œuvre du projet sera assurée à travers l'établissement, dans le cadre d'institutions existantes, de quatre (4) unités de coordination du projet au niveau provincial, et d'une (1) Unité de coordination du projet au niveau national. Les termes de référence des UCP sont les suivants :

UCP au niveau national	UCP provinciales
Assure le secrétariat du comité de projet	Assure le secrétariat du comité de projet au niveau provincial
Coordonne les activités entre les provinces	Coordonne les activités au niveau du site
Assure le suivi de la réalisation des activités	Assure la gestion financière au quotidien
Gère les ressources humaines et financières	Elabore les rapports trimestriels
Prépare les rapports financiers et d'activités	Exécute les plans de passation de marché
Elabore les plans de passation de marchés et les appels à propositions	Assure la coordination avec les projets liés et les programmes sur les sites du projet
Assure la coordination avec les partenaires du projet	Fournit un appui logistique aux partenaires du projet
Propose les plans d'actions et budgets annuels	Assure la coordination avec les autorités provinciales
Elabore les termes de référence pour les consultants nationaux et internationaux	Rend compte à la coordination au niveau national (avec copie aux autorités provinciales)

Les dispositions générales de gestion du projet sont décrites dans la figure ci-dessous.



Le **Comité de projet (project board)** est responsable de la prise de décisions en matière de gestion en particulier lorsqu'une assistance est sollicitée de la part du directeur de projet. Le Comité de projet joue un rôle important dans le suivi et l'évaluation du projet en s'assurant de la qualité de ces processus et produits, et en utilisant les évaluations en vue d'améliorer les performances, la responsabilité et l'apprentissage. Il s'assure que les ressources requises sont engagées et exerce un arbitrage dans tout conflit qui se manifesterait dans le cadre du projet, ou trouve une solution à tout problème rencontré avec une entité extérieure. De plus, il approuve l'affectation et les responsabilités du directeur de projet et autorise toute délégation de ses responsabilités en matière d'assurance du projet. Sur la base du plan de travail annuel, le comité de projet peut également examiner et approuver les plans trimestriels (le cas échéant) et aussi tout écart par rapport aux plans originaux.

Afin de garantir au final la responsabilité du PNUD concernant les résultats du projet, les décisions du comité de projet seront prises conformément aux normes garantissant une gestion axée sur des résultats de développement, un bon rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une compétition internationale effective. Dans l'hypothèse où un

consensus ne peut être dégagé au sein du Comité de projet, la décision finale reviendrait au responsable du projet au niveau du PNUD.

Les membres potentiels du Comité de projet sont renouvelés et recommandés par approbation durant la réunion de PAC. Au besoin, des représentants d'autres parties prenantes peuvent être inclus dans le comité. Le comité de projet comprend trois fonctions distinctes dont :

- 1) **L'exécutif** : individu représentant la propriété du projet destinée à présider le groupe.
 - *Ex: Représentant de l'agence de coopération du gouvernement ou le PNUD*
- 2) **Le principal fournisseur** : individu ou groupe représentant les intérêts des parties concernées qui fournit des financements pour des projets spécifiques co-financés et/ou une expertise technique sur le projet. La fonction première du principal fournisseur au sein du Comité est de fournir des conseils concernant la faisabilité technique du projet.
 - *Ex : Représentant du partenaire chargé de la mise en oeuvre et/ou du PNUD*
- 3) **Le principal bénéficiaire** : individu ou groupe d'individus représentant les intérêts des bénéficiaires finaux du projet. La fonction première du principal bénéficiaire au sein du comité consiste à s'assurer de l'achèvement des résultats du projet du point de vue des bénéficiaires du projet.
 - *Ex : Représentant du Gouvernement ou de la société civile.*
- 4) La fonction d'**assurance du projet** appuie l'exécutif du comité de projet en assurant une surveillance objective et indépendante du projet et des fonctions de suivi. Les fonctions de directeur de projet et d'assurance de projet ne devront jamais être occupées par une même personne pour un même projet.
 - *Ex : Un membre de l'équipe du PNUD occupe généralement la fonction d'assurance du projet.*

Le directeur de projet : Le directeur de projet est mandaté pour gérer le projet au quotidien au nom du partenaire chargé de la mise en œuvre et dans le cadre des limites fixées par le Comité. La responsabilité première du directeur du projet est de s'assurer que le projet produit les résultats spécifiés dans le document de projet, répondant aux critères de qualité et dans le cadre des contraintes de temps et de coûts spécifiées.

Appui au projet : L'appui au projet fournit au directeur de projet un appui administratif, technique et de gestion tel que requis par les besoins du projet ou du directeur de projet.

6. Cadre de suivi et évaluation

Le suivi du projet sera assuré à travers des activités de M&E. Le budget du M&E est fourni dans le tableau ci-dessous.

Lancement du projet :

Un atelier de lancement du projet sera organisé dans les 2 premiers mois du début du projet avec les personnes dont les rôles sont assignés dans la structure organisationnelle du projet, le bureau pays du PNUD et si nécessaire/possible les conseillers techniques régionaux en politique et de programme de même que les autres parties prenantes. L'atelier de lancement est essentiel pour assurer l'appropriation des résultats du projet et afin de déterminer le plan de travail de la première année.

L'atelier de lancement devra traiter d'un certain nombre de questions clés et notamment :

- a) Aider tous les partenaires à comprendre et s'approprier pleinement le projet. Détailler les rôles, services d'appui et responsabilités complémentaires du Bureau pays du PNUD et de l'équipe de l'UCR vis-à-vis de l'équipe du projet. Discuter des rôles, fonctions, et responsabilités dans le cadre des structures de prises de décisions du projet, concernant y compris le reporting, les canaux de communication et les mécanismes de résolution des conflits. Les Termes de Référence relatifs à l'équipe du projet seront de nouveau discutés si nécessaire.
- b) Sur la base du cadre de résultats du projet et, le cas échéant, de l'outil d'évaluation du **SOF** concerné (Ex : FEM), finaliser le premier plan d'action annuel. Réviser et déterminer les indicateurs, cibles et moyens de vérification, et réexaminer les hypothèses et risques.
- c) Fournir un aperçu détaillé d'exigences en matière de reporting, de suivi et d'évaluation (M&E). Le plan d'action et le budget du suivi et évaluation doivent être acceptés et programmés.
- d) Discuter des procédures et des obligations en matière de reporting financier, et des dispositions pour l'audit annuel.
- e) Planifier et programmer les réunions du Comité de projet. Les rôles et responsabilités de toutes les structures organisationnelles du projet doivent être clarifiées et des réunions planifiées. La première réunion du comité de projet devrait se tenir dans les 12 premiers mois qui suivront l'atelier de lancement.

Le rapport d'atelier de lancement est un document de référence essentiel et doit être préparé et partagé avec les participants pour formaliser différents accords et plans décidés durant la réunion.

Trimestriellement :

- Le suivi des progrès réalisés devra être effectué par la plateforme de gestion renforcée axée sur les résultats du PNUD.
- Sur la base de l'analyse des risques soumise initialement, le journal des risques doit être régulièrement mis à jour dans ATLAS. Les risques deviennent critiques lorsque l'impact et la probabilité d'occurrence sont élevés. Il est à noter que pour les projets PNUD/FEM, tous les risques financiers associés à des instruments financiers tels que les fonds renouvelables, les schémas de micro-finance ou la capitalisation de ESCO sont automatiquement classés comme critiques sur la base de leur caractère innovateur (un impact élevé et une incertitude liée à l'absence d'expérience précédente justifie la classification comme critique).
- Sur la base des informations enregistrées dans Atlas, un rapport d'avancement du projet (RAP) peut être produit dans l'aperçu de l'exécutif.
- D'autres registres d'ATLAS peuvent être utilisés pour assurer le suivi des problèmes, enseignements tirés, etc. L'utilisation de ces fonctions est un indicateur clé du tableau de bord prospectif du responsable du PNUD.

Annuellement :

- Révision annuelle du projet / Rapports d'exécution du projet (APR/PIR) : Ce rapport fondamental est préparé en vue d'assurer le suivi des progrès réalisés depuis le lancement du projet et en particulier pour les précédentes périodes de reporting (30 juin au 1^{er} juillet). Le rapport APR/PIR combine les exigences de reporting à la fois du PNUD et du **SOF** (Ex : FEM).

L'APR/PIR comprend, sans s'y limiter, le reporting sur les éléments suivants :

- Progrès en direction des objectifs et résultats du projet – chacun comprenant des indicateurs, des niveaux de référence et des cibles de fin de projet (cumulatif)

- Produits du projets délivrés par résultat de projet (annuel).
- Enseignements tirés/bonnes pratiques.
- Le Plan d'action annuel et les rapports d'autres dépenses
- Le risque et la gestion adaptative
- ATLAS QPR
- Les indicateurs au niveau du portefeuille (Ex : outils de suivi des domaines d'intervention du FEM) sont utilisés par la plupart des domaines d'intervention sur une base annuelle également.

Suivi périodique à travers des visites de sites :

Le bureau pays et l'URC du PNUD mèneront des visites sur les sites du projet sur la base du programme arrêté durant l'atelier de lancement du projet / le plan de travail annuel, afin d'évaluer directement la progression du projet. Les autres membres du Comité de projet pourront également se joindre à ces visites. Un rapport de visite de terrain/BTOR sera préparé par le bureau pays et l'UCR du PNUD et sera diffusé au plus tard un mois après la visite de terrain à l'équipe du projet et aux membres du comité de projet.

A mi-parcours du cycle de projet :

Le projet conduira une évaluation à mi-parcours indépendante à mi-parcours de la mise en œuvre du projet (insérer une date). L'évaluation à mi-parcours déterminera l'état d'avancement dans l'obtention des résultats et identifiera des réorientations si nécessaire. Elle se concentrera sur l'efficacité, l'efficience et le respect des délais dans la mise en œuvre du projet ; mettra en exergue les questions nécessitant des décisions ou des actions ; et présentera les leçons tirées concernant la conception, la mise en œuvre et la gestion du projet. Les résultats de ces examens devront être incorporés au titre de recommandations en vue renforcer la mise en œuvre durant la deuxième moitié de la période du projet. L'organisation, les termes de référence et le moment choisi pour l'évaluation à mi-parcours seront déterminés après consultation entre les parties au document de projet. Les Termes de Référence pour l'évaluation à mi-parcours seront élaborés par le Bureau pays du PNUD sur la base des directives de l'Unité de coordination régionale et du PNUD-EEG. La réponse de gestion et l'évaluation seront intégrées dans les systèmes communs du PNUD et en particulier le [Centre des ressources de l'évaluation du PNUD \(ERC\)](#).

L'outil d'évaluation du domaine d'intervention du SOF concerné (FEM) sera également complété durant le cycle d'évaluation à mi-parcours.

Fin du projet :

Une évaluation finale indépendante se tiendra trois mois avant la réunion finale du Comité de projet et sera conduite conformément aux directives du PNUD et du SOF (Ex : FEM). L'évaluation finale se concentrera sur les résultats du projet tel qu'initialement planifiés (et tels que revus suite à l'évaluation à mi-parcours, dans l'hypothèse où une quelconque correction aurait été apportée). L'évaluation finale examinera l'impact et la durabilité des résultats, y compris la contribution au développement de capacités et la réalisation d'avantages/objectifs environnementaux globaux. Les Termes de Référence pour cette évaluation seront préparés par le bureau pays du PNUD sur la base des directives de l'Unité Régionale de Coordination et du PNUD-EEG.

L'évaluation finale devra aussi fournir des recommandations pour les activités qui suivront et une demande une réponse de gestion qui devra être intégrée dans le PIMS et le [Centre des ressources de l'évaluation du PNUD \(ERC\)](#).

L'outil d'évaluation du domaine d'intervention du SOF concerné (FEM) sera également complété au cours de l'évaluation finale.

Durant les trois derniers mois, l'équipe du projet préparera le Rapport final du projet. Ce rapport complet résumera les résultats atteints (objectifs, résultats, produits), les enseignements tirés, les problèmes rencontrés et domaines dans lesquels les résultats n'ont pas pu être atteints. Il formulera aussi des recommandations pour toute éventuelle initiative qui nécessiterait d'être prise en vue d'assurer la durabilité et la reproductibilité des résultats du projet.

Apprentissage et partage de connaissances :

Les résultats du projet seront diffusés dans le cadre de la zone d'intervention du projet et au-delà à travers les réseaux et forums existants de partage d'informations.

Le projet identifiera et participera, si cela est pertinent et approprié, à des réseaux scientifiques, politiques et/ou tout autre réseau, qui pourraient être bénéfiques pour la mise en œuvre du projet à travers les enseignements tirés. Le projet identifiera, analysera et partagera les enseignements tirés qui pourraient être utiles à la conception et la mise en œuvre de projets

futurs similaires. Enfin, un flux à double sens d'informations sera mis en place entre ce projet et d'autres projets relatifs au même domaine.

Plan d'action et budget du M&E

Ajuster les détails du budget au besoin.

Type d'activité de M&E	Parties responsables	Budget US\$ <i>Non compris le temps de travail de l'équipe du projet</i>	Calendrier
Atelier de lancement et rapport	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du projet ▪ BP PNUD, PNUD CCA 	Coût indicatif : 10,000	Dans les deux premiers mois du démarrage du projet
Mesure des moyens de vérification des résultats du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PNUD CCA RTA/le directeur du projet supervisera l'engagement d'études et d'institutions spécifiques, et déléguera des responsabilités aux membres de l'équipe concernés. 	A finaliser lors de la phase de lancement et de l'atelier de lancement.	Début, milieu et fin du projet (durant le cycle d'évaluation) et annuellement lorsque cela est exigé.
Mesures de vérification de l'avancement du projet en matière de <i>produits et de mise en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supervision par le directeur de Projet ▪ Equipe du Projet 	20,000	Annuellement avant l'ARR/PIR et la définition des plans de travail annuels
ARR/PIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du projet et équipe ▪ Bureau pays PNUD ▪ PNUD RTA ▪ PNUD EEG 	Aucun	Annuellement
Statut périodique/rapports de progression	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du projet et équipe 	Aucun	Trimestriel
Evaluation à mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du projet et équipe ▪ Bureau pays PNUD ▪ UCR PNUD ▪ Consultants externes (c.-à-d. équipe d'évaluation) 	Coût indicatif : 30,000	A mi-parcours de la mise en œuvre du projet
Evaluation finale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du projet et équipe ▪ Bureau pays PNUD ▪ UCR PNUD ▪ Consultants externes (c.-à-d. équipe d'évaluation) 	Coût indicatif : 30,000	Au moins trois mois avant la fin de la mise en œuvre du projet

Type d'activité de M&E	Parties responsables	Budget US\$ <i>Non compris le temps de travail de l'équipe du projet</i>	Calendrier
Rapport final du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du projet et équipe ▪ Bureau pays PNUD ▪ Consultant local 	0	Au moins trois mois avant la fin de la mise en œuvre du projet
Audit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bureau pays PNUD ▪ Directeur du projet et équipe 	Coût indicatif par an : 3,000	Annuellement
Visites de terrain sur les sites	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bureau pays PNUD ▪ UCR PNUD (le cas échéant) ▪ Représentants du Gouvernement 	Pour des projets soutenus par le FEM, payés par les honoraires IA et le budget opérationnel	Annuellement
COÛT indicatif TOTAL Non compris le temps de travail de l'équipe du projet, de l'équipe du PNUD et les dépenses de voyage		US\$ 93,000 (+/- 5 % du budget total)	

Ce projet sera audité sur une base annuelle pour l'année financière allant de janvier à décembre conformément aux politiques d'audit du PNUD sur les projets NEX et les exigences du FEM, sur la base de déclarations financières certifiées fournies par le MADRRM. Les audits seront conduits par un auditeur commercial indépendant recruté par le PNUD.

7. Contexte juridique

Un texte type a été inséré dans le formulaire. Il est important de noter qu'il n'y a aucune déclaration spécifique sur la responsabilité en matière de sécurité et de sûreté de l'agence d'exécution dans le SBAA et les dispositions complémentaires, le second paragraphe du texte inséré devant être lu conformément à la déclaration spécifiée dans le SBAA et la disposition complémentaire, à savoir "les Parties peuvent convenir qu'une Agence d'exécution qui assumera la responsabilité première de l'exécution du projet."

Si le pays a signé [**l'Accord de base type en matière d'assistance \(SBAA\)**](#), le texte type suivant peut être utilisé :

Ce document, ainsi que le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD qui est intégré par référence, constituent ensemble, un Document de projet tel que visé par le SBAA [ou autre accord approprié régissant] et toutes les dispositions du CPAP s'appliquent au présent document.

Conformément à l'article III de l'accord de base type en matière d'assistance, la responsabilité de la sûreté et la sécurité du partenaire d'exécution et de son personnel et ses biens, et de la propriété du PNUD en possession du partenaire d'exécution, incombe au partenaire d'exécution.
Le partenaire d'exécution doit:

m e t t r e e n p l a c e u n
p l a n d e s é c u r i t é
a p p r o p r i é e t l e
m a i n t e n i r , e n
t e n a n t c o m p t e d e
l a s i t u a t i o n
s é c u r i t a i r e d a n s
l e p a y s o ù l e
p r o j e t e s t r é a l i s é
;

- a) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution et la mise en œuvre intégrale du plan de sécurité

L e P N U D s e
r é s e r v e l e d r o i t
d e v é r i f i e r s i u n
t e l p l a n e s t e n
p l a c e , e t d e

s u g g é r e r d e s
 m o d i f i c a t i o n s d u
 p l a n s i
 n é c e s s a i r e . L a
 n o n - e x é c u t i o n d u
 m a i n t i e n e t d e l a
 m i s e e n œ u v r e
 d ' u n p l a n d e
 s é c u r i t é a p p r o p r i é
 t e l q u e r e q u i s c i -
 a p r è s d o i t ê t r e
 c o n s i d é r é e c o m m e
 u n e v i o l a t i o n d e
 c e t a c c o r d .
 L e p a r t e n a i r e
 d ' e x é c u t i o n
 s ' e n g a g e à
 e n t r e p r e n d r e t o u s
 l e s r a i s o n n a b l e s p o u r
 s ' a s s u r e r
 q u ' a u c u n d e s
 f o n d s d u P N U D ,
 r e ç u c o n f o r m é m e n t
 a u d e s c r i p t i f
 p r o j e t , n e s o i t
 u t i l i s é p o u r
 f o u r n i r u n s o u t i e n
 a u x p e r s o n n e s o u
 e n t i t é s a s s o c i é e s
 a u t e r r o r i s m e , l e s
 q u e b é n é f i c i a i r e s d e
 t o u t m o n t a n t
 f o u r n i , e n v e r t u
 d e s p r e s e n t s , p a r
 l e P N U D s e n
 f i g u r e n t p a s s u r
 l a l i s t e t e n u e p a r
 l e C o m i t é d u
 C o n s e i l d e
 S é c u r i t é c r é é p a r
 l a R é s o l u t i o n 1 2 6 7
 (1 9 9 9) . L a l i s t e
 p e u t ê t r e
 c o n s u l t é e v i a

<http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tout sous-contrat ou sous-accord conclu en vertu de ce Document de projet.

S i l e p a y s n ' a p a s
 s i g n é l a S B A A , l e
 t e x t e t y p e s u i v a n t
 d o i t ê t r e c i t é :
 C e d o c u m e n t a i n s i
 q u e l e C P A P , s i g n é
 p a r
 G o u v e r n e m e n t e t
 l e P N U D q u i e s t
 i n t é g r é p a r
 r é f é r e n c e ,
 c o n s t i t u e n t
 e n s e m b l e
 l ' i n s t r u m e n t
 e n v i s a g é d a n s l e s
dispositions complémentaires a u D o c u m e n t
 d e p r o j e t , c i -
 j o i n t .
 C o n f o r m é m e n t a u x
 d i s p o s i t i o n s
 c o m p l é m e n t a i r e s
 m e n t i o n n é e s c i -
 d e s s u s , l a
 r e s p o n s a b i l i t é d e
 l a s é c u r i t é e t l a
 s û r e t é d u
 p a r t e n a i r e
 d ' e x é c u t i o n e t d e
 s o n p e r s o n n e l d e
 d e s b i e n s , e t P N U D
 l a p r o p r i é t é
 e n p o s s e s s i o n d u
 p a r t e n a i r e
 d ' e x é c u t i o n ,
 i n c o m b e a u
 p a r t e n a i r e
 d ' e x é c u t i o n .
 L e p a r t e n a i r e
 d ' e x é c u t i o n d o i t :
 m e t t r e e n p l a c e u n
 p l a n d e s é c u r i t é
 a p p r o p r i é e t l e
 m a i n t e n i r , e n
 t e n a n t c o m p t e d e
 l a s i t u a t i o n
 s é c u r i t a i r e d a n s
 l e p a y s o ù l e
 p r o j e t e s t r é a l i s é
 ;

a) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution et à la mise en œuvre intégrale du plan de sécurité

L e s e r v e P N U D s e
r é s e r v e l e d r o i t
d e v é r i f i e r s i u n
t e l p l a n e s t e n
p l a c e , e t d e s
s u g g é r e r d e s
m o d i f i c a t i o n s d u
p l a n s i
n é c e s s a i r e . L a
n o n - e x é c u t i o n d u
m a i n t i e n e t d e l a
m i s e e n œ u v r e
d ' u n p l a n d e
s é c u r i t é a p p r o p r i é
t e l q u e r e q u i s c i -
a p r è s d o i t ê t r e
c o n s i d é r é e c o m m e
u n e v i o l a t i o n d e
c e t a c c o r d .
L e p a r t e n a i r e
d ' e x é c u t i o n
s ' e n g a g e à
e n t r e p r e n d r e t o u s
l e s r i s q u e s e f f o r t s
r a i s o n n a b l e s p o u r
s ' a s s u r e r
q u ' a u c u n d e s P N U D
r e ç u s d u
c o n f o r m é m e n t a u
d e s c r i p t i f d u
p r o j e t n e s o i t
u t i l i s é p o u r
f o u r n i r u n s o u t i e n
a u x p e r s o n n e s o u
e n t i t é s a s s o c i é e s
a u t e r r o r i s m e e t
q u e b é n é f i c i a i r e s l e s
t o u t m o n t a n t
f o u r n i e n v e r t u
d e s p r é s e n t e s p a r
l e P N U D n e
f i g u r e n t p a s s u r
l a l i s t e t e n u e p a r
l e C o m i t é d u

C o n s e i l d e
S é c u r i t é c r é é p a r
l a r é s o l u t i o n 1 2 6 7
(1 9 9 9) . L a l i s t e
p e u t ê t r e
c o n s u l t é e v i a

<http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tout sous-contrat ou sous-accord conclu en vertu de ce Document de projet.

L e t e x t e t y p e
s u i v a n t d e s t i n é
a u x p r o j e t s
m o n d i a u x / m u l t i -
p a y s e t r é g i o n a u x
d e v r a i t ê t r e
i n c l u s :

Ce projet fait partie d'un cadre programmatique d'ensemble en vertu duquel plusieurs activités nationales distinctes associées seront mises en œuvre. Lorsque l'assistance et les services de soutien sont fournis par ce projet à des activités associées au niveau des pays, ce document est l'instrument "Document de projet" visé dans : (i) les SBAA respectifs signés dans les pays spécifiques, ou (ii) dans les Dispositions complémentaires jointes au document de projet dans les cas où le pays bénéficiaire n'a pas signé de SBAA avec le PNUD, ci-jointe et faisant partie intégrante des présentes.

C e p r o j e t s e r a m i s
e n œ u v r e p a r
l ' a g e n c e (n o m d e
l ' a g e n c e)
(" P a r t e n a i r e
d ' e x é c u t i o n ") ,
c o n f o r m é m e n t à
s e s r è g l e m e n t s
f i n a n c i e r s ,
r è g l e s , p r a t i q u e s
e t p r o c é d u r e s ,
u n i q u e m e n t d a n s
l a m e s u r e o ù i l s
n e c o n t r e v i e n n e n t
p a s a u x p r i n c i p e s
d u R è g l e m e n t
f i n a n c i e r e t d e s
r è g l e s d u P N U D .
L o r s q u e l a
g o u v e r n a n c e
f i n a n c i è r e d ' u n
p a r t e n a i r e
d ' e x é c u t i o n n e
f o u r n i t p a s l e s

i n d i c a t i o n s
n é c e s s a i r e s a f i n
d e g a r a n t i r l e
m e i l l e u r r a p p o r t
q u a l i t é - p r i x ,
l ' é q u i t é ,
l ' i n t é g r i t é , l a
t r a n s p a r e n c e ,
l ' e f f i c a c i t é e t l a
c o n c u r r e n c e
i n t e r n a t i o n a l e , l a
g o u v e r n a n c e
f i n a n c i è r e d u
P N U D s ' a p p l i q u e .

L a r e s p o n s a b i l i t é
d e l a s é c u r i t é e t
l a s û r e t é d u
p a r t e n a i r e
d ' e x é c u t i o n e t d e
s o n p e r s o n n e l e t
d e s b i e n s , e t d e
l a p r o p r i é t é P N U D
e n p o s s e s s i o n d u
p a r t e n a i r e
d ' e x é c u t i o n ,
i n c o m b e a u
p a r t e n a i r e
d ' e x é c u t i o n .

Le partenaire d'exécution doit : a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en tenant compte de la situation sécuritaire dans le pays où le projet est réalisé ; b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution et la mise en œuvre intégrale du plan de sécurité. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et de suggérer des modifications du plan si nécessaire. La non-exécution du maintien et de la mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis ci-après doit être considérée comme une violation de cet accord.

Le partenaire d'exécution s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds du PNUD reçus conformément au descriptif du projet ne soit utilisé pour fournir un soutien aux personnes ou entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires de tout montant fourni en vertu des présentes par le PNUD ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via

<http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous sous-contrat ou sous-accord conclu en vertu de ce Document de projet.

8. Annexes

Annexe 1 : Analyse des risques

Annexe 2 : Page de signature pays

Annexe 3 : Termes de Référence

Annexe 4 : Rapports d'évaluation essentiels

Annexe 5 : Rapport de la Phase de Préparation du Projet

Annexe 6 : Analyse du climat des sites de projet

Annexe 1. Analyse des risques

#	Description	Date Identifiée	Type	Impact & Probabilité (1-5)	Contre-mesures / Réponse de gestion	Responsible	Soumis, mis à jour par	Dernière mise à jour	Statut
1	La vaste étendue du pays peut entraver une duplication appropriée des résultats du projet	Octobre 8, 2009	opérationnel	P = 3 I = 2	Une stratégie appropriée de duplication sera élaborée et mise en œuvre par le Comité de projet. Des dispositions ont été adoptées afin d'intégrer les enseignements dans les plans et politiques agricoles, de même que pour la fécondation croisée parmi les provinces à travers des ateliers et séminaires				
2	Le manque de ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre de ce projet pourrait perturber l'exécution des différentes activités du projet	8 Oct. 09	opérationnel	P = 3 I = 4	Des dispositions ont été prises afin de renforcer les capacités humaines, matérielles et institutionnelles des principaux bénéficiaires et partenaires du projet.				

3	Le nombre important de partenaires du projet et de parties prenantes peut provoquer des complications et des retards	8 Oct. 09	opérationnel	P = 2 I = 2	<i>L a s t r u s t u r e c t u r e e d e g e s t i o n d u j p r o a e t a é t é b é l a b o r é n e e n v u e d e r é u n i r t o u t e s t l e s p a r t i e s p r e n a n t e s s o u s d e s l i g n e s i c l a i r e s d e s r e s p o n s a b i l i t é . L e c o m i t é d e j p r o e t a u n i v e</i>				
---	--	-----------	--------------	----------------	---	--	--	--	--

					<i>a u a t i</i> <i>n a n a</i> <i>l s e r</i> <i>a c h a</i> <i>r g é</i> <i>d e o</i> <i>c r d o</i> <i>n n e</i> <i>r e n t</i> <i>c o n</i> <i>t r ô l</i> <i>e r ' e x</i> <i>é c u</i> <i>t i o n</i> <i>d e s t i</i> <i>a v i t é</i> <i>s i a u</i> <i>n i v e</i> <i>a u r o</i> <i>p r o</i> <i>v i n c</i> <i>i a l</i>				
4				P = I =					

Annexe 2. PAGE DE SIGNATURES

Pays :

Résultat (s)/Indicateur (s) UNDAF: Lien vers le résultat UNDAF. S'il n'y a pas d'UNDAF laissé en blanc.

Résultat (s)/Indicateur (s) CPAP :

Résultat (s)/Indicateur (s) CPAP :

Entité d'exécution/Partenaire de mise en œuvre
Entité de mise en œuvre/Partenaire responsable

Periode du Programme:	2010-2015	Total ressources demandées :	6,050,000 US\$
Atlas Award ID:	58493 COD10	Total ressources allouées :	6,050,000 US\$
Project ID:	72678 COD10	• Régulier (FEM/LDCF)	3,000,000 US\$
PIMS #	4045	• Autre:	
		• Agriculture (Parallèle)	3,000,000 US\$
		• PNUD (Cash)	50,000 US\$
Date début:	January 2010		
Date achievement:	March 2015		

Approuvé par (Gouvernement):

NOM
Jour/Mois/Année

SIGNATURE

Approuvé par (Entité d'exécution/Partenaire de mise en œuvre):

NOM
Jour/Mois/Année

SIGNATURE

Approuvé par (PNUD) :

NOM
Jour/Mois/Année

SIGNATURE

Annexe 3. Termes de Référence

<i>Intitulés des postes</i>	<i>Tâches à remplir</i>
Pour la gestion du projet	
Coordinateur national du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier les activités du projet et assurer le suivi des progrès au regard des critères de qualité initiaux ; • Mobiliser les biens et services pour les activités de l'initiative, y compris la rédaction de TdR et du cahier des charges ; • Assurer le suivi des événements conformément au Plan de programme du suivi de projet, et mettre à jour le plan si nécessaire ; • Gérer les requêtes de versement de ressources financières par le PNUD, en utilisant les avances de fonds, les paiements directs, ou le remboursement en employant le FACE (Fund Authorization and Certificate of Expenditures); • Assurer le suivi des ressources financières et la comptabilité afin de garantir l'exactitude et la fiabilité des rapports financiers ; • Responsable de la préparation et la soumission des rapports financiers au PNUD sur une base trimestrielle ; • Assurer la gestion et le suivi des risques du projet initialement identifiés, soumettre de nouveau risques à l'appréciation du Comité de projet et pour décision sur les possibles actions si nécessaire ; mettre à jour le statut de ces risques afin de tenir le registre des risques du projet ; • Etre responsable de la gestion des questions et demandes de changement en entretenant un registre des problèmes ; • Préparer le rapport d'avancement du projet (avancement par rapport aux activités planifiées, mise à jour des risques et problèmes, dépenses) et soumettre le rapport au Comité de projet et à l'assurance du projet ; • Préparer le rapport de la revue annuelle et soumettre le rapport au Comité de projet et au Comité des résultats ; • Rapport annuel de performances (APR)/Revue de la mise en œuvre du projet (PIR) • Préparer le PAA pour l'année suivante, ainsi que les plans trimestriels si nécessaire ; • Mettre à jour le module de gestion du projet Atlas si un accès externe est disponible.

	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter les visites de sites ponctuelles et le suivi du projet
Assistant administratif et financier	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et assurer le maintien des dossiers du projet ; • Collecter les données d'informations relatives au projet ; • Mettre à jour les plans ; • Administrer le Comité de projet, SC et autres réunions pertinentes ; • Administrer le contrôle de la révision du projet ; • Etablir des procédures de contrôle des documents; • Compiler, copier et distribuer tous les rapports du projet ; • Assurer la responsabilité des tâches de gestion financière sous la responsabilité du directeur de projet ; • Fournir un appui dans l'utilisation d'Atlas pour le suivi et le reporting ; • Assurer la revue des rapports techniques ; • Assurer le suivi des activités techniques menées par les parties responsables ; • Superviser le personnel financier régional
Conseiller technique : agro-météorologie	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils au comité national de projet et aux comités régionaux du projet sur la collecte et la diffusion de données agro-météorologique • Fournir un appui à l'élaboration et à la mise en place des composantes du projet relatives aux alertes précoces • Fournir un appui technique pour les évaluations en cours de la vulnérabilité • Fournir un appui aux groupes de travail multidisciplinaires pour la production de EWS et des calendriers agricoles • Fournir des conseils sur la réhabilitation et le redéploiement d'infrastructures agro-météorologiques au niveau local • Conduire un suivi et une évaluation périodiques des infrastructures de collecte de données agro-climatiques • Contribuer à l'élaboration de termes de référence pour des consultances relatives à l'agro-climatique et des appels d'offre • Participer au suivi et à l'évaluation et au suivi

	<p>quotidien des activités et résultats du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des visites de terrain ponctuelles et assurer le suivi du projet
Conseiller technique: communication	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils au coordinateur national du projet sur le développement de matériel de communication en lien avec le projet • Assurer le suivi des activités relatives à la composante 3 sur le partage et la diffusion de connaissances • Fournir des conseils techniques sur le déploiement de système d'informations de première alerte • Superviser la mise en œuvre des activités du projet relatives à la prise de conscience de l'opinion • Contribuer à l'élaboration de termes de référence pour des activités liées à la connaissance et des appels d'offre • Participer au suivi et à l'évaluation et au suivi quotidien des activités et résultats du projet • Développer les termes de référence et agir au titre de point de contact pour les évaluations à mi-parcours et finale • Effectuer des visites de terrain ponctuelles et le suivi du projet
Conseiller technique : agronomie	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils techniques au coordinateur national du projet et aux unités régionales de coordination sur le transfert de pratiques agricoles durables, la gestion durable des terres et de l'eau, de même que les stratégies de diversification • Contribuer à l'élaboration de supports de formation et de plans • Superviser la mise en œuvre des activités de la Composante 1 sur la chaîne de production agricole résiliente • Contribuer à l'élaboration de termes de référence pour les activités et les appels d'offre relatifs à la connaissance • Effectuer des visites de terrain ponctuelles et assurer le suivi du projet
Conseiller technique: adaptation au climat	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils techniques au coordinateur national du projet, au comité de projet et aux unités régionales de coordination sur l'intégration des questions d'adaptation dans la planification aux niveaux régional et national • Contribuer à l'élaboration de supports et de plans de formation • Fournir des conseils et agir en tant qu'agent de liaison sur les liens avec des initiatives

m é c a n i s m e
 p e r m e t t a n t , d e
 l i e r l e s
 d i f f é r e n t e s
 é c h e l l e s
 d ' i n t e r v e n t i o n s
 l e s u n e s a u x
 a u t r e s .
 L e s c r i t è r e s
 s u i v a n t s o n t g u i d é s
 l a s é l e c t i o n d e s
 s i t e s p o u r l e s
 a c t i v i t é s d e
 d é m o n s t r a t i o n , q u i
 a v e c l e s a u t o r i t é s
 l o c a l e s e t l e s
 c o m m u n a u t é s . l l a
 é t é c o n v e n u d e n e
 p a s d é p a s s e r 3 o u
 4 s i t e s , a f i n d e
 n e p a s t r o p
 d i s p e r s e r l e s
 a c t i v i t é s d u
 p r o j e t .

L e s c r i t è r e s
 t e c h n i q u e s :

S i t e p e r m e t t a n t
 l ' e x p é r i m e n t a t i o n
 d e p l u s d ' u n t y p e
 d e c u l t u r e
 (m a n i o c , r i z ,
 m a ï s) - l a
 p r i o r i t é d e v a n t
 ê t r e a c c o r d é e a u x
 s i t e s p e r m e t t a n t
 l ' e x p é r i m e n t a t i o n
 d e s t r o i s
 p r i n c i p a l e s
 c u l t u r e s .
 P r o x i m i t é d ' u n
 c e n t r e d e
 r e c h e r c h e d e
 l ' I N E R A

A c c è s à d e s a g r i -
 m u l t i p l i c a t e u r s
 c e r t i f i é s
 P o s s i b i l i t é d e
 s u i v i a g r o -
 m é t é o r o l o g i q u e
 (a c c è s a u x
 d o n n é e s)
 R e p r é s e n t a t i o n
 d e s 4 z o n e s a g r o -
 c l i m a t i q u e s

Critères socio-économiques :

A c c e s s i b i l i t é d e s
 c o m m u n a u t é s
 (m o y e n s d e
 c o m m u n i c a t i o n e t
 i n f r a s t r u c t u r e s)
 S o u t i e n d e s
 a u t o r i t é s l o c a l e s

Participation des communautés

D e g r é d e p a u v r e t é
 e t d e
 v u l n é r a b i l i t é

C o n s i d é r a t i o n s
 r e l a t i v e s à l a
 f a i s a b i l i t é e t l a
 d u r a b i l i t é :
 É v i t e r l a
 d u p l i c a t i o n e t
 f a v o r i s e r l a
 s y n e r g i e a v e c
 d ' a u t r e s p r o j e t s
 S é l e c t i o n n e r l e s
 s i t e s à p a r t i r
 d e s q u e l s l e s
 r é s u l t a t s p e u v e n t
 ê t r e f a c i l e m e n t
 t r a n s f é r é s à
 d ' a u t r e s z o n e s
 E n c o u r a g e r
 l ' u t i l i s a t i o n
 d ' i n s t i t u t i o n s
 l o c a l e s p o u r l a
 g e s t i o n d e s

r e s s o u r c e s
n a t u r e l l e s (l e s
g r o u p e s
c o m m u n a u t a i r e s)

a. Garantir la participation des femmes et des jeunes

1. Protocole d'entretiens et termes de référence pour les consultations sur les sites

Termes de référence pour la consultation et les missions de collecte de données sur des sites choisis de projets (résumé traduit)

L'objectif global de la phase préparatoire pour l'élaboration du projet de mise en œuvre des PANA est d'appuyer la conception des options d'adaptation, analyser les manques et évaluer les besoins en matière de capacité et préparer des études de faisabilité et les analyses coûts-bénéfices.

Les objectifs de la consultation et des missions de collecte de données sur les sites des projets sélectionnés consistent à fournir un état des lieux des structures, institutions et infrastructures sur lesquelles le projet s'appuiera ; à rechercher la participation et l'adhésion des parties prenantes, des communautés locales et des partenaires (publics et privés) impliqués dans l'élaboration des politiques ou des activités d'adaptation pertinentes dans le secteur agricole.

E n o u t r e , c e s
m i s s i o n s a i d e r o n t
é g a l e m e n t à
é v a l u e r l e
c o n t e x t e a c t u e l
d a n s c h a c u n d e s
s i t e s , c o n c e r n a n t
l e s q u e s t i o n s
s u i v a n t e s :

Les opérations des agri-multiplicateurs ;

D i s p o n i b i l i t é e t
c o û t d e s o u v r i e r s
a g r i c o l e s
D i s p o n i b i l i t é e t
c o û t d e s s e m e n c e s
e t d u m a t é r i e l
g é n é t i q u e
L e s o p é r a t i o n s e t
l e f o n c t i o n n e m e n t
d e s c e n t r e s d e
r e c h e r c h e
I ' I N E R A e t

d ' a u t r e s
 p a r t e n a i r e s
 L a p e r c e p t i o n d e s
 c o m m u n a u t é s
 c o n c e r n a n t l a
 d i s p o n i b i l i t é d e s
 s e m e n c e s e t d e s
 b o u t u r e s
 L e s a p p o r t s d e s
 s a v o i r s l o c a u x e t
 l e s m o y e n s d e
 c a p i t a l i s a t i o n
 L e s c o n t r i b u t i o n s
 d e s f e m m e s d a n s
 l e s s t r a t é g i e s e t
 m é c a n i s m e s
 d ' a d a p t a t i o n

C e s c o n s u l t a t i o n s
 v i s e n t à a l i m e n t e r
 l e d é v e l o p p e m e n t
 d u r a b l e d ' u n e
 s é r i e
 d ' i n t e r v e n t i o n s
 s u r l e s s i t e s
 s u i v a n t s : (i)
 N g a n d a j i k a (K a s a ĩ
 O r i e n t a l) , (i i)
 M ' v u a z i (B a s -
 C o n g o) , (i i i)
 K i y a k a (B a n d u n d u)
 e t (i v) K i p o p o
 (K a t a n g a) .
 R é s u l t a t a t t e n d u :
 L e s é t u d e s d e
 v u l n é r a b i l i t é s o n t
 m i s e s à j o u r ; l e s
 m o d a l i t é s
 d ' o r g a n i s a t i o n d e s
 c h a î n e s
 d ' a p p r o v i s i o n n e m e
 n t e n s e m e n c e s e t
 b o u t u r e s d e m a ĩ s ,
 l e n r i z e t l e
 m a n i o c s o n t
 a m é l i o r é e s e t
 é l a s t i q u e s ;
 A n a l y s e s
 i n s t i t u t i o n n e l l e s

e t a n a l y s e s d e
f a i s a b i l i t é
t e c h n i q u e ;
m o d a l i t é s
d ' e n g a g e m e n t d e s
c o m m u n a u t é s e t
d é v e l o p p e m e n t d e
p a r t e n a r i a t s .
L e s c o n s u l t a t i o n s
p o r t e r o n t s u r
p i l i e r s d u p r o j e t ,
c h a c u n p r é s e n t a n t
d e s m a n q u e s e n
m a t i è r e
d ' i n f o r m a t i o n :

Pilier	Besoins en information ou informations manquantes	Interviewés ciblés
Agriculture et gestion durable de la terre	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter des données de référence - Identifier des projets liés ou pertinents pour une coordination et une synergie - Réunir des informations sur les savoirs traditionnels - Identification de contraintes et opportunités potentielles - Identification et analyse des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés

Contexte institutionnel pour le développement agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des politiques, programmes et projets mis en œuvre ou en cours sur les sites sélectionnés - Réunir les instruments juridiques et réglementaires pertinents - Evaluer leur efficacité et mise en œuvre - Evaluer les besoins en développement de capacités - Identifier les parties prenantes et engager leur participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés
Informations sur le climat	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner les tendances météorologiques récentes sur les sites sélectionnés - Fournir un aperçu des moyens et infrastructures d'observation météorologiques disponibles - Identifier les structures et mécanismes d'adaptation mis en œuvre par les communautés locales - Collecter et mettre à jour les risques liés au climat pour les sites et provinces et valider les options d'adaptation en relation avec eux 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - METTELSAT et services décentralisés assurant le suivi agro météorologique - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés
Adaptation aux changements climatiques		<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés

Afin d'atteindre ces objectifs, des consultations seront menées sous la forme d'entretiens semi-dirigés autour des thèmes et questions suivants :

I. Identification et caractéristiques des sites

- 1.1. Localisation
- 1.2. Démographie
- 1.3. Climat
 - 1.3.1 Précipitations
 - 1.3.2 Températures
 - 1.3.3 Humidité
- 1.4. Caractéristiques des sols
- 1.5. Topographie
- 1.6. Altitude
- 1.7. Hydrographie

- II. Perceptions du changement climatique
 - III. Compréhension des risques liés au climat et des impacts sur l'agriculture
 - IV. Système actuel de production agricole (récoltes et techniques, statistiques et changements perçus)

 - V. Infrastructures (communications, routes, équipements et matériels)
 - VI. Fournitures de semences et boutures
 - VII. Liste des parties prenantes (ménages de fermiers, agri-multiplicateurs, ONG)
 - VIII. Projets et programmes en cours
-

Annexe 5. Rapport de la phase de préparation du projet

1. Aperçu des activités de préparation du projet

La phase de préparation du projet a été lancée le 2009, à l'occasion de la mise en œuvre de la phase de préparation du projet par l'EM. L'objectif principal de la phase de préparation est de définir les objectifs, de constituer l'équipe de travail, de réaliser les études de faisabilité et de préparer le budget. Les activités de préparation ont été réalisées en collaboration avec les ministères concernés.

Une équipe chargée de l'élaboration du projet, composée de quatre (4) consultants nationaux, un (1) consultant international, et trois (3) membres du personnel du Ministère de l'Environnement, a été désignée. Certains retards administratifs ont été rencontrés en raison des difficultés dans le transfert des fonds PPG.

Un atelier de lancement relatif au développement du projet s'est tenu le 8 avril 2009 à Kinshasa. Les participants de tous les ministères concernés y ont participé. L'objectif de la réunion était

d'expliquer les termes de référence de la phase de préparation du projet, d'établir un plan de travail PPG prévoyant les rôles et responsabilités, et de recueillir une contribution initiale sur les activités de base pertinentes en cours, ainsi que sur les activités du projet proposé. Des premières réunions avec les principaux ministères ont également eu lieu en avril 2009, afin de commencer à réunir des contributions sur des activités sectorielles spécifiques (Ex: Ministère de l'Agriculture).

D'après les termes de référence, les contributions initiales sur les activités de base pertinentes en cours, ainsi que sur les activités du projet proposé, ont été recueillies au cours de la phase de préparation du projet en avril 2009. Les premières réunions avec les principaux ministères ont également eu lieu en avril 2009, afin de commencer à réunir des contributions sur des activités sectorielles spécifiques (Ex: Ministère de l'Agriculture).

En avril 2009, les contributions initiales sur les activités de base pertinentes en cours, ainsi que sur les activités du projet proposé, ont été recueillies au cours de la phase de préparation du projet. Les premières réunions avec les principaux ministères ont également eu lieu en avril 2009, afin de commencer à réunir des contributions sur des activités sectorielles spécifiques (Ex: Ministère de l'Agriculture).

c h a c u n d e s
q u a t r e (4) s i t e s
d e s p r o j e t s
s é l e c t i o n n é s .
(V o i r l ' a r t i c l e
3 c i - d e s s o u s)

E n s e p t e m b r e
2 0 0 9 , a u r e t o u r
d e c e s
c o n s u l t a t i o n s ,
l ' é q u i p e
c o m p l è t e
c h a r g é e
l ' é l a b o r a t i o n , d e
p r o j e t s , e s t
r é u n i e p o u r
f i n a l i s e r l e
c a d r e
r é s u l t a t s e t
b u d g e t
p r o j e t , q u i o n t
s e r v i d e b a s e à
l ' é l a b o r a t i o n d e
l a p r o p o s i t i o n
f i n a l e d u
p r o j e t .

Les résultats issus de la phase de préparation du projet comprennent :

1. Un résumé du concept du projet pour les parties prenantes
2. Une analyse détaillée des parties prenantes potentielles
3. Une description des sites du projet
4. Une liste des projets en cours dans le secteur agricole
5. Une carte des zones agro-écologiques à l'horizon 2100.
6. Une analyse des niveaux de précipitations et des tendances sur chacun des sites du projet
7. Une proposition sur les dispositions en matière de suivi et évaluation
8. Une proposition sur le dispositif de gestion du projet
9. Un cadre détaillé de résultats du projet avec des indicateurs de niveau-produits
10. Un projet de budget par activité
11. Les rapports issus des consultations locales
12. Un document de projet final
13. Lettres de co-financement et d'approbation

n d e s t r o i s
p r i n c i p a l e s
c u l t u r e s .
P r o x i m i t é d ' u n e
c e n t r e d e
r e c h e r c h e
l ' I N E R A
A c c è s à d e s
a g r i -
m u l t i p l i c a t e u r s
c e r t i f i é s
P o s s i b i l i t é d e
s u i v i a g r o -
m é t é o r o l o g i q u e
(a c c è s a u x
d o n n é e s)
R e p r é s e n t a t i o n
d e s z o n e s
a g r o - c l i m a t i q u e s

C r i t è r e s s o c i o -
é c o n o m i q u e s :

A c c e s s i b i l i t é
d e s c o m m u n a u t é s
(m o y e n s d e
c o m m u n i c a t i o n
e t
i n f r a s t r u c t u r e s)
S o u t i e n d e s
a u t o r i t é s
l o c a l e s

Participation des communautés

D e g r é d e
p a u v r e t é e t d e
v u l n é r a b i l i t é

C o n s i d é r a t i o n s
r e l a t i v e s à l a
f a i s a b i l i t é e t
l a d u r a b i l i t é

É v i t e r l a
d u p l i c a t i o n e t
f a v o r i s e r l a
s y n e r g i e a v e c
d ' a u t r e s p r o j e t s
S é l e c t i o n n e r l e s
s i t e s à p a r t i r
d e s q u e l s l e s

r é s u l t a t s
 p e u v e n t ê t r e
 f a c i l e m e n t
 t r a n s f é r é s à
 d ' a u t r e s z o n e s
 E n c o u r a g e r
 l ' u t i l i s a t i o n
 d ' i n s t i t u t i o n s
 l o c a l e s p o u r l a
 g e s t i o n d e s
 r e s s o u r c e s
 n a t u r e l l e s (l e s
 g r o u p e s
 c o m m u n a u t a i r e s)

- Garantir la participation des femmes et des jeunes

3. Termes de référence pour la consultation et les missions de collecte de données sur des sites de projets sélectionnés (résumé traduit)

L ' o b j e c t i f
 g l o b a l d e l a
 p h a s e
 p r é p a r a t o i r e
 p o u r
 l ' é l a b o r a t i o n d u
 p r o j e t d e m i s e
 e n œ u v r e d e s
 P A N A d e s t
 d ' a p p u y e r l a
 c o n c e p t i o n d e s
 o p t i o n s d e s
 d ' a d a p t a t i o n ,
 a n a l y s e r l e s
 m a n q u e s l e t
 é v a l u e r l e s
 b e s o i n s e n
 m a t i è r e d e
 c a p a c i t é d e
 p r é p a r e r d e s
 é t u d e s d e
 f a i s a b i l i t é e t
 l e s a n a l y s e s
 c o û t s - b é n é f i c e s .

L e s o b j e c t i f s d e
 l a c o n s u l t a t i o n
 e t d e s m i s s i o n s
 d e c o l l e c t e d e
 d o n n é e s s u r l e s
 s i t e s d e s

p r o j e t s
 s é l e c t i o n n é s
 c o n s i s t e n t à
 f o u r n i r u n é t a t
 d e s l i e u x d e s
 s t r u c t u r e s ,
 i n s t i t u t i o n s e t
 i n f r a s t r u c t u r e s
 s u r l e s q u e l l e s
 l e s ' a p p u i e r a ; à
 r e c h e r c h e r l a
 p a r t i c i p a t i o n d e t
 l ' a d h é s i o n d e s
 p a r t i e s
 p r e n a n t e s , d e s
 c o m m u n a u t é s
 l o c a l e s e t d e s
 p a r t e n a i r e s
 (p u b l i c s e t
 p r i v é s)
 i m p l i q u é s d a n s
 l ' é l a b o r a t i o n
 d e s p o l i t i q u e s
 o u d e s a c t i v i t é s
 d ' a d a p t a t i o n
 p e r t i n e n t e s d a n s
 l e s s e c t e u r
 a g r i c o l e .

E n o u t r e , c e s
 m i s s i o n s
 a i d e r o n t
 é g a l e m e n t à
 é v a l u e r l e
 c o n t e x t e a c t u e l
 d a n s c h a c u n d e s
 s i t e s ,
 c o n c e r n a n t l e s
 q u e s t i o n s
 s u i v a n t e s :

Les opérations des agri-multiplicateurs ;

D i s p o n i b i l i t é e t
 c o û t d e s
 o u v r i e r s
 a g r i c o l e s
 D i s p o n i b i l i t é e t
 c o û t d e s
 s e m e n c e s e t d u
 m a t é r i e l
 g é n é t i q u e

L e s o p é r a t i o n s
 e t f o n c t i o n n e m e n t
 d e s c e n t r e s d e
 r e c h e r c h e d e
 l ' I N E R A e t
 d ' a u t r e s
 p a r t e n a i r e s
 L a p e r c e p t i o n
 d e s c o m m u n a u t é s
 c o n c e r n a n t l a
 d i s p o n i b i l i t é
 d e s s e m e n c e s e t
 d e s b o u t u r e s
 L e s a p p o r t s d e s
 s a v o i r s l o c a u x
 e t l e s m o y e n s d e
 c a p i t a l i s a t i o n
 L e s c o n t r i b u t i o n s
 d e s f e m m e s d a n s
 l e s s t r a t é g i e s
 e t m é c a n i s m e s
 d ' a d a p t a t i o n

C e s c o n s u l t a t i o n s
 v i s e n t à
 a l i m e n t e r l e
 d é v e l o p p e m e n t
 d u r a b l e d ' u n e
 s é r i e d ' i n t e r v e n t i o n s
 s u r l e s s i t e s
 s u i v a n t s : (i)
 N g a n d a j i k a
 (K a s a i) , (i i)
 O r i e n t a l) , (B a s -
 M ' v u a z i (i i i)
 C o n g o) ,
 K i y a k a
 (B a n d u n d u) e t
 (i v) K i p o p o
 (K a t a n g a) .
 R é s u l t a t a t t e n d u
 : L e s é t u d e s d e
 v u l n é r a b i l i t é
 s o n t m i s e s à
 j o u r ; l e s
 m o d a l i t é s
 d ' o r g a n i s a t i o n
 d e s c h a î n e s

d ' a p p r o v i s i o n n e
m e n t e n
s e m e n c e s e t
b o u t u r e s d e
m a i s , l e r i z e t
l e m a n i o c s o n t
a m é l i o r é e s e t
é l a s t i q u e s ;
A n a l y s e s
i n s t i t u t i o n n e l l e
s e t a n a l y s e s d e
f a i s a b i l i t é
t e c h n i q u e ;
m o d a l i t é s
d ' e n g a g e m e n t
d e s c o m m u n a u t é s
e t d e
d é v e l o p p e m e n t
d e p a r t e n a r i a t s .

L e s
c o n s u l t a t i o n s
p o r t e r o n t s u r
l e s l a c u n e s
s u i v a n t e s e n
m a t i è r e
d ' i n f o r m a t i o n :

Pilier	Besoins ou manques en matière d'informations	Interviewés ciblés
Agriculture et gestion durable de la terre	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter des données de référence - Identifier des projets liés ou pertinents pour une coordination et une synergie - Réunir des informations sur les savoirs traditionnels - Identification de contraintes et opportunités potentielles - Identification et analyse des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés

Contexte institutionnel pour le développement agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des politiques, programmes et projets mis en œuvre ou en cours sur les sites sélectionnés - Réunir les instruments juridiques et réglementaires pertinents - Evaluer leur efficacité et mise en œuvre - Evaluer les besoins en développement de capacités - Identifier les parties prenantes et engager leur participation 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés
Informations sur le climat	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner les tendances météorologiques récentes sur les sites sélectionnés - Fournir un aperçu des moyens et infrastructures d'observation météorologiques disponibles - Identifier les structures et mécanismes d'adaptation mis en œuvre par les communautés locales - Collecter et mettre à jour les risques liés au climat pour les sites et provinces et valider les options d'adaptation en relation avec eux 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - METTELSAT et services décentralisés assurant le suivi agro météorologique - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés
Adaptation aux changements climatiques		<ul style="list-style-type: none"> - Autorités politiques et administrations locales - Directeurs de recherche en agriculture (INERA et autres) - SENASEM - Agri-multiplicateurs potentiels - Organisations de producteurs agricoles (OPA) - Communautés religieuses - Inspections régionales sur l'agriculture et l'environnement - Ménages agricoles sélectionnés

Afin d'atteindre ces objectifs, des consultations seront menées sous la forme d'entretiens semi-dirigés autour des thèmes et questions suivants :

1. Identification et caractéristiques des sites

- 1.1. Localisation
 - 1.2. Démographie
 - 1.3. Climat
 - 1.3.1 Précipitations
 - 1.3.2 Températures
 - 1.3.3 Humidité
 - 1.4. Caractéristiques des sols
 - 1.5. Topographie
 - 1.6. Altitude
 - 1.7. Hydrographie
-
2. Perceptions du changement climatique
 - 2.1. Compréhension des risques liés au climat et impacts sur l'agriculture
 - 2.2. Système actuel de production agricole (récoltes et techniques, statistiques et changements perçus)
-
3. Infrastructures (communications, routes, équipements et matériels)
 4. Fournitures de semences et boutures
 5. Liste des parties prenantes (ménages de fermiers, agri-multiplicateurs, ONG)
 6. Projets et programmes en cours

1. Résumé traduit

Le rapport porte sur les impacts environnementaux des activités de construction et d'exploitation de la centrale hydroélectrique. Les impacts environnementaux sont évalués en fonction de la sensibilité des ressources et des écosystèmes. Les impacts sont évalués en fonction de leur nature, de leur durée, de leur fréquence et de leur réversibilité. Les impacts sont évalués en fonction de leur importance relative et de leur cumulativité. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère évanescent ou persistant. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère local ou régional. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère direct ou indirect. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère positif ou négatif. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère cumulatif ou non cumulatif. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère évanescent ou persistant. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère local ou régional. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère direct ou indirect. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère positif ou négatif. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère cumulatif ou non cumulatif.

A. Introduction

L'objectif principal de ce rapport est d'évaluer les impacts environnementaux des activités de construction et d'exploitation de la centrale hydroélectrique. Les impacts environnementaux sont évalués en fonction de la sensibilité des ressources et des écosystèmes. Les impacts sont évalués en fonction de leur nature, de leur durée, de leur fréquence et de leur réversibilité. Les impacts sont évalués en fonction de leur importance relative et de leur cumulativité. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère évanescent ou persistant. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère local ou régional. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère direct ou indirect. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère positif ou négatif. Les impacts sont évalués en fonction de leur caractère cumulatif ou non cumulatif.

d u p r o j e t a
 a b o u t i à l a
 s é l e c t i o n d e
 q u a t r e s i t e s ,
 d o n t s o n t d e u x
 s i t u é s d a n s l a
 m ê m e z o n e
 (N g a n d a j i k a e t
 K i y a k a) , q u i
 p r é v o i e n t u n e
 a u g m e n t a t i o n
 d e s p l u i e s , e t
 p o u r l e s q u e l s
 d e s d o n n é e s
 é t a i e n t
 d i s p o n i b l e s .

L e s n i v e a u x d e
 p r é c i p i t a t i o n s é t é
 o n t s é l e c t i o n n é s
 c o m m e
 p r i n c i p a l e
 v a r i a b l e p o u r
 l ' a n a l y s e m e n é e
 d a n s c h a c u n d e s
 q u a t r e s i t e s d u
 p r o j e t , c o m p t e
 t e n u d e l a
 p r é p o n d é r a n c e
 d e l ' a g r i c u l t u r e
 p l u v i a l e . L e s
 d o n n é e s
 c o u v r a n t l e s
 p r é c i p i t a t i o n s
 q u o t i d i e n n e s a u
 c o u r s d e s 1 0
 d e r n i è r e s
 a n n é e s o n t é t é
 a n a l y s é e s .

B. Résumé des principaux paramètres concernant les niveaux de précipitation par site

Paramètre	Kiyaka/Ng andajika	Gimbi	Kipopo
Fréquences mensuelles	De rares cas sauf au début de la saison des pluies ;	Cas fréquents au début de la saison ; forte	Cas fréquents au début et à la fin de

<p><i>m o y e n n e d e s é v è n e m e n t s a g r o - m é t é o r o l o g i q u e s d ' u n e d ' a u m o i n s 5 j o u r s (p l u v i o m é t r i e i n f é r i e u r e m m) .</i></p>	<p>forte variabilité en octobre.</p>	<p>variabilité en octobre.</p>	<p>la saison ; Forte variabil ité durant la saison.</p>
<p>Plus longue séquence de sécheresses agro- météorologiques (moyennes mensuelles)</p>	<p>Moins de 10 jours sur la plus grande partie de la saison des pluies. Supérieure à 20 jours vers la fin de la saison.</p>	<p>Presque 20 jours au début de la saison ; moins de 10 jours pour le reste de la saison.</p>	<p>Supéri eure à 20 jours au début et à la fin de la saison.</p>
<p>Nombre moyen mensuel et saisonnier de jours de pluies météorologiques (distribution des précipitations)</p>	<p>Chaque mois de la saison des pluies compte approximat ivement 10 jours de pluie ; 150 jours sur l'ensemble de la saison.</p>	<p>Chaque mois de la saison des pluies compte approximat ivement 10 jours de pluie ; 150 jours sur l'ensemble de la saison.</p>	<p>Le nomb re total de jours est inférie ur à 100 sur l'ense mble de la saison ; 90% des jours de pluies sont concen trés entre novem bre et mars.</p>

Nombre moyen d'évènements pluvieux supérieurs à 30 mm (risques d'inondation)	Moins de 2 par mois ; 15 sur l'ensemble de la saison.	Moins de 10 sur l'ensemble de la saison.	Evènements rares.
--	---	--	-------------------

C. Résumé des mesures d'adaptation proposées

Compte - tenu de la
 par année les
 climats à l'ouest
 mentionnés, les
 des mesures
 d'adaptation sont
 suivies :
 - Kiyak /
 Ngada :
 alors que les
 précipitations sont
 normales
 pas de problème
 majeur, l'agriculture
 dans les zones à
 faible altitude est
 devenue rare
 évitée dans les
 mesures où les
 sols sont en fait
 une ferme à l'échelle
 où les forêts
 éliminées pour
 planifier la
 construction de
 l'aspix de
 culture.
 - Gimbi : il
 existe une
 bonnet
 répartition
 pluvieuse au cours
 de la saison,
 ce pendant la
 fréquence est
 élevée des

p l u i e s
 i n f é r i e u r e s à 5
 m m a u d é b u t d e
 l a s a i s o n e
 r e q u i e r t u n e
 a t t e n t i o n
 p a r t i c u l i è r e , à
 s a v o i r g a r a n t i r
 l a d i s p o n i b i l i t é
 d ' e a u
 s u p p l é m e n t a i r e
 a u c o u r s d u
 d é m a r r a g e d e s
 a c t i v i t é s
 a g r i c o l e s .
 - K i p o p o : c e
 s i t e d o i t f a i r e
 l ' o b j e t d ' u n e
 a t t e n t i o n
 p a r t i c u l i è r e e n
 c e q u i c o n c e r n e
 l a g e s t i o n d e
 l ' e a u p l u i e .
 L e s p l u i e s y
 s o n t m o i n s
 a b o n d a n t e s ,
 m a i s e l l e s s o n t
 c o n c e n t r é e s
 e n t r e n o v e m b r e
 e t m a r s .
 C e r t a i n e s
 m e s u r e s d e
 c o l l e c t e d e s
 e a u x p l u v i a l e s
 s o n t d é j à e n
 p l a c e d a n s l a
 r é g i o n e t
 d e v r a i e n t ê t r e
 r e n f o r c é e s e n
 p r é v i s i o n d ' u n e
 s é c h e r e s s e
 a c c r u e .

2. Rapport complet

RAPPORT DE CONSULTATION DU VOLET MESURES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR SITE DE MULTIPLICATION DES SEMENCES

Par : Prof. Médard Ntombi muen Kabeya

INTRODUCTION

L'approche adoptée afin de mener aussi bien que possible ce volet du Projet a consisté à l'éclater en deux principales rubriques, à savoir, par site : d'une part « les aspects microclimatiques », et d'autre part, « les propositions d'adaptation » au regard des faits saillants climatiques y observés.

D'emblée, il y a lieu de rappeler que le PANA/RDC a abouti à un découpage du pays en quatre grandes zones climatiques. Sur les quatre sites de multiplication des semences retenus, deux – Gandajika et Kiyaka – font partie d'une même zone laquelle est caractérisée par une augmentation des pluies jusqu'à l'horizon 2100.

La situation de l'une des deux sites a été jugée sensiblement similaire à l'autre. C'est ainsi que Kiyaka a été retenu d'autant plus que ce site a aussi fourni un échantillon des données météorologiques plus garni.

Ayant constaté qu'aucun site n'aura à connaître des températures létales inférieures ni supérieures jusqu'à l'horizon 2100, la pluie a été la seule variable météorologique analysée. En effet, l'agriculture est presque totalement encore pluviale au pays. C'est ainsi que la pluviosité a été abordée à l'échelle journalière en prenant en compte les données des dix dernières années hydrologiques par site.

1. Volet microclimatique par site (voir figures Annexes 1)

1.1 FREQUENCES MOYENNES MENSUELLES ET SAISONIERE DES SEQUENCES DE SECHERESSE METEOROLOGIQUE D'AU MOINS 5 JOURS

Du point de vue météorologique, on comptabilise la pluie journalière à partir d'une cote de 0,1 mm. La situation des séquences de sécheresse météorologique d'au moins 5 jours consécutifs a été analysée par site. Il en ressort que :

- Kiyaka : Cas très peu fréquent durant toute la saison des pluies mais se produit particulièrement en fin de saison – dès le mois de mai. Le coefficient

de variation de la moyenne est cependant très élevé en début de la saison tandis qu'il n'atteint même pas 40% le reste du temps.

- Gimbi : La situation est très proche de celle à Kiyaka sauf que le coefficient de variation accroît et reste très élevé surtout entre octobre et décembre.
- Kipopo : La reprise des pluies est tardive par rapport aux deux autres sites – vers fin octobre. Par conséquent, les séquences de sécheresse sont rares dès que commencent les pluies. Toutefois, le coefficient de variation devient élevé entre janvier et février.

1.2 FREQUENCES MOYENNES MENSUELLES ET SAISONNIERE DES SEQUENCES DE SECHERESSE AGROMETEOROLOGIQUE D'AU MOINS 5 JOURS

La pluie de 1 mm signifie à peine l'équivalent d'un litre d'eau répandue sur une aire d'un mètre carré. Puisque l'évaporation directe représente environ 30% en moyenne, les pluies inférieures à 5 mm n'offrent pas une sécurité hydrique suffisante pour les cultures saisonnières ; d'où l'intérêt de les éliminer des séquences de jours des pluies. Les séquences de « sécheresse » ainsi obtenues sont dites « agrométéorologiques ». Il est ressorti de cette analyse les situations suivantes :

Kiyaka : Cas assez rare sauf en début de la saison. Variation relativement élevée en octobre et très faible – moins de 10% - durant tout le reste de la saison.

Gimbi : Cas plus fréquent en début de la saison des pluies – septembre /octobre – qu'à Kiyaka. Variation élevée en novembre mais assez faible avec moins de 60% durant le reste de la saison.

Kipopo : Situation comparable à celle de Gimbi au début et fin de la saison. Toutefois, ce cas devient très rare en pleine saison des pluies bien que sa variabilité soit plus importante par rapport à celle des deux autres sites.

1.3 LA PLUS LONGUE SEQUENCE DE SECHERESSE AGROMETEOROLOGIQUE MOYENNE MENSUELLE ET SAISONNIERE

Il s'est avéré indiqué de prendre en compte la plus longue séquence de sécheresse agrométéorologique moyenne par mois et par site puisqu'elle donne une indication

sur le risque de déficit hydrique le plus grave pour les cultures saisonnières. L'analyse de cet élément a abouti aux points saillants ci-après :

Kiyaka : La durée moyenne mensuelle de cette sécheresse est inférieure à 10 jours pendant la quasi-totalité de la saison ; puis elle excède ce délai tout en atteignant plus de 20 jours en fin de la saison. Le coefficient de variation est la plus faible durant la pleine saison des pluies.

Gimbi : Les séquences moyennes mensuelles les plus longues sont observées en début de saison – n'atteignant cependant pas 20 jours -. Leur durée devient inférieure à 10 jours pendant le reste de la saison. Quant à leur variabilité, elle est relativement faible en général – inférieure à 40% - sauf en fin de saison (juin).

Kipopo : Ces séquences atteignent jusqu'à plus de 20 jours particulièrement en début et fin de la saison. Leurs coefficients de variation sont assez faibles durant toute la saison hormis le cas du mois de février.

1.4 NOMBRES MOYENS MENSUELS ET SAISONNIER DES PLUIES JOURNALIERES INFÉRIEURES A 5 mm

Les pluies inférieures à 5mm méritent que leur accorde un regard particulier du point de vue agrométéorologique pour des raisons déjà évoquées plus haut. Elles sont assez faiblement profitables à la croissance des cultures puisque sujettes à une évaporation directe élevée.

Kiyaka : Les nombres moyens mensuels de ces pluies n'atteignent nullement 10 durant toute la saison. Leur variabilité est relativement faible, comprise entre 20 et 60%.

Gimbi : On en a observé en moyenne un peu moins d'une vingtaine en début de la saison mais très peu, moins de 10 cas en moyenne par mois presque durant le reste de la saison. Leurs coefficients de variation sont faibles, inférieurs à 30% sauf en juin, c'est-à-dire en fin de saison.

Kipopo : Ces nombres varient entre 1 et 4. Ce dernier cas étant observé en pleine saison des pluies. La variabilité est très élevée en début de saison mais la plus faible durant la pleine saison des pluies.

1.5 NOMBRES MOYENS MENSUELS ET SAISONNIER DES JOURS DE PLUIES METEOROLOGIQUES

Cet élément permet d'estimer non seulement la durée mais aussi la répartition des pluies au cours de sa saison. Les résultats obtenus sont succinctement les suivants :

Kiyaka : Tous les mois de la saison des pluies comptent chacun en moyenne au moins 10 jours de pluies météorologiques. La saison quant à elle enregistre en moyenne plus de 150. Les coefficients de variation sont très faibles, inférieurs à 20%, surtout pour la période la pleine saison des pluies.

Gimbi : La situation est relativement similaire à celle de Kiyaka. Néanmoins, à Gimbi, les coefficients de variation sont un peu plus élevés qu'à Kiyaka.

Kipopo : Le nombre total moyen des jours des pluies est très faible, moins de 100. Les pluies sont cependant concentrées, à plus de 90% d'occurrence, entre novembre et mars. Les coefficients de variation sont très élevés en début et fin de la saison mais sensiblement plus faibles pendant la pleine saison des pluies.

1.6 NOMBRES MOYENS MENSUELS ET SAISONNIERS DE JOURS DES PLUIES JOURNALIERES SUPERIEURES A 30mm

Les fortes pluies comportent de nombreux inconvénients pour les cultures saisonnières en particulier. Elles présentent notamment le degré de risque d'inondation des champs en cas de morphologie plate du terrain. Elles englobent aussi une importante part dans la distribution de la lame d'eau, ce qui n'est pas sans danger pour la gestion des eaux des pluies. Cette investigation a donné les principaux résultats suivants:

Kiyaka : On a rarement ces pluies. En effet, à peine une occurrence moyenne de d'à peine 2 par mois tandis que la saison n'en compte en moyenne pas 15. l'exception de la situation en début de la saison, les coefficients de variation fluctuent entre moins de 10 à 40%.

Gimbi : La situation est à peu de chose pareille à celle qu'à Kiyaka. On a rarement ces genres des pluies, à peine 10 en moyenne par saison. Cependant, leurs coefficients de variation sont ici plus élevés qu'à Kiyaka.

Kipopo : Cette catégorie des pluies est aussi rare et son occurrence coïncide avec la période de pleines pluies. Quant aux coefficients de variation, ils sont à Kipopo de loin plus «élevés par rapport à la situation dans les deux autres sites.

2. Volet mesures d'Adaptation par site

Au regard des points saillants d'ordre microclimatique ci-haut étayés, il sied de proposer quelques pratiques ou mesures d'adaptation par site.

2.1 Kiyaka (Gandagika)

La pluviosité n'y pose pas de problèmes importants. Toutefois, il conviendrait d'éviter les cultures dans le bas fonds puisque en cas de faible perméabilité du sol, il pourrait s'y produire une asphyxie des cultures car la fréquence des pluies est assez élevée.

2.2 Gimbi

Les pluies y sont assez bien réparties durant toute la saison. Cependant, la très grande occurrence des pluies inférieures à 5 mm en début de la saison (septembre et octobre) requiert une attention particulière pour apporter un supplément en eau durant cette phase laquelle coïncide avec le démarrage des activités agricoles saisonnière. Le site dispose d'une motopompe avec une cabine électrique suffisamment puissante pour pallier le risque de déficit hydrique susceptible d'émailler cette période de l'année hydrologique.

2.3 Kipopo

Le site doit faire l'objet d'une attention exceptionnelle en matière de gestion d'eau des pluies. En effet, il y pleut très peu mais heureusement que les pluies s'y concentrent de novembre à mars. Il se pratique déjà sur place des actions de stockage d'eau des pluies dans des fosses alentour. Il sera judicieux de renforcer cette pratique. On pourra alors utilement se servir des eaux ainsi stockées pour arroser les champs.

Enfin, à Kipopo en particulier ainsi qu'à Gimbi tout de même, il conviendrait d'entreprendre des actions de renforcement des capacités en matière de gestion de l'eau (arrosage).

Il va falloir aussi viabiliser les postes météorologiques de sites, diffuser à temps et largement les relevés météorologiques y enregistrés afin de peaufiner les calendriers agricoles dynamiques par sites.

Programme des Nations Unies pour le Développement



Kinshasa, le 10 novembre 2009

PRO/212/2009

Chère Madame,

Objet : Cofinancement du projet «Building the Capacity of the Agriculture Sector in DR Congo to Plan for and Respond to the Additional Threats Posed by Climate Change on Food Production and Security»

En référence au courrier électronique reçu de l'équipe de l'Unité de Coordination Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Groupe de Finance Environnementale du PNUD à Dakar, en date du 29 octobre 2009, j'ai l'honneur de vous confirmer l'engagement du PNUD en République Démocratique du Congo à contribuer au financement du projet mentionné en objet, dont le document de projet vient d'être préparé en vue de la mobilisation de financement.

Compte tenu des contraintes budgétaires que connaît notre bureau, nous ne pourrions contribuer qu'à hauteur de 50.000 dollars.

Veillez agréer, Chère Madame, l'expression de ma considération distinguée.


René Guiraud
Directeur Pays a.



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT
PNUD
Rép. Dém. du Congo

Madame Monique Barbut
Directrice Exécutive et Présidente
du Fonds pour l'Environnement Mondial
1818 H Street, NW, MSN G 6 -602
Washington, DC 20433 USA

CC: Monsieur Yannick Glemarec, Coordonnateur Exécutif
PNUD/FEM, New York

Boîte Postale 7248 Kinshasa, Rép. dém. du Congo - Tél.:08155 53 300 - 081 55 53 306 - 081 55 53 307
Fax +243815553305 Email : registry.cd@undp.org